



SESSION  
08/04/2024

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 16 AVR, 2024

ID : 007-210703195-20240408-DELIB2024\_045-DE

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice :	29	L'An Deux Mille Vingt Quatre, le huit avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 26 mars 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.
Présents :	22	
Absents :	7	
Votants :	27	<u>Présents (22)</u> : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla, Vallon.
Pour :	26	
Abstention :	1	<u>Excusés avec pouvoir (5)</u> : M. Boukal (pouvoir à Mme Diatta), M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Chezeau), M. Michel (pouvoir à M. Griffe), Mme Segueni (pouvoir à Mme Bayle).
Contre :		<u>Excusées sans pouvoir (2)</u> : Mme Gaillard, Mme Keskin.
Quorum :	14	<u>Secrétaire</u> : Mme Faure-Pinault

#### **Objet : Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 ;

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la ville (QPV) dans les départements métropolitains ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de Ville 2024-2030 dans les départements métropolitains,

Vu le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains.

Vu l'instruction relative à la gouvernance des contrats de ville « Engagements Quartiers 2030 » du 4 janvier 2024,

Considérant l'engagement de la commune depuis 2006 dans les enjeux de rénovation urbaine et de cohésion sociale au bénéfice de ses habitants et de l'amélioration de leur cadre de vie ; consignés successivement dans le contrat urbain de cohésion sociale signé en 2007 et renouvelé à deux reprises puis dans le Contrat de Ville 2015 – 2020 prorogé par avenant jusqu'en 2023 ;

Considérant la volonté de l'État de renouveler sa politique en faveur des quartiers prioritaires de la ville, telle qu'énoncer dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 ;

Considérant l'extension des périmètres des quartiers politiques de la ville « Cœur de Ville » et « Sud Avenir » décidée par décret du 28 décembre 2023 ;

Considérant les priorités définies en concertation avec les habitants des quartiers concernés, tenant à la lutte contre la privation d'emploi de longue durée, au renforcement de l'accès aux soins dans un contexte de pénurie de médecins traitants, à la transition écologique, à l'amélioration de la qualité des logements et à la lutte contre la vacance commerciale, à la réussite éducative et à l'orientation des jeunes teillois, à l'accès aux pratiques culturelles et sportives comme leviers d'émancipation et du vivre ensemble, aux enjeux de tranquillité et de sécurité publique ;

Le Conseil Municipal,  
Après Avoir Délibéré,

**APPROUVE** le Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » avec l'État, le Conseil départemental de l'Ardèche et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche, joint en annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.

Pour extrait conforme

Le Maire,



**Olivier PEVERELLI**



Le Secrétaire de séance,



**Virginie FAURE-PINAULT**

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240408-DELIB2024\_045-DE



31 MARS 2024

CONTRAT DE VILLE  
2024>2030  
LE TEIL



## Liste des Abréviations

ADEME- Agence de la Transition Écologique  
ANAH- Agence Nationale de l'Habitat  
ANRU- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine  
ARS- Agence Régionale de la Santé  
CAF- Caisse des Allocations Familiales  
CCAS- Centre Communal d'Action Sociale  
CC ARC- Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron  
CLAS- Contrat Local d'Accompagnement Scolaire  
CLSPD- Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance  
CMU C- Couverture Maladie Universelle Complémentaire  
CUCS- Contrat Urbain de Cohésion Sociale  
CSS- Complémentaire Santé Solidaire  
CTV- Contrat de Ville  
DHUP- Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages  
DRAC- Direction Régionale des Affaires Culturelles  
EBE- Entreprise à But d'Emploi  
EPCI- Établissements Publics de Coopération Intercommunale  
FLE- Français Langue Etrangère  
FSIH- Fond de Soutien aux Initiatives des Habitants  
NPNRU- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain  
OPAH- Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat  
PPA- Projet Partenarial d'Aménagement  
PRE- Programme de Réussite Éducative  
QPV- Quartier Prioritaire de la Ville  
SIAE- Structures de l'Insertion par l'Activité Économique  
TZCLD- Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée  
UPE2A- Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants



## SOMMAIRE

1. Engagements des signataires

2. Histoire de la Politique de la ville

3. Mise en contexte communal

4. Une ville résiliente en transition

5. Engagement Quartiers 2030

6. Fonctionnement et gouvernance

7. Diagnostic et plan d'actions en sept priorités

8. Tableau de l'observatoire local

## 1. Engagements des signataires

Pour atteindre les objectifs inscrits au contrat de ville, c'est l'ensemble de l'intervention publique qui est à mettre en mouvement dans ses moyens autant que dans ses modes de faire. Les collectivités, les services publics de l'État et les autres organisations publiques et privées intervenant sur le territoire de la commune sont appelés à se mobiliser pour permettre un accès équitable aux services qu'ils rendent à la population.

Conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les différents signataires du contrat de ville s'engagent à mobiliser leurs moyens humains, matériels et financiers pour la bonne réalisation du Contrat de ville. L'ensemble des organisations impliquées dans le contrat de ville s'engage donc, à partir de leurs fonds propres, à un fléchage de leurs interventions au bénéfice des habitants des quartiers Cœur de ville et Sud Avenir du territoire de la commune du Teil.

Par ailleurs, le contrat de ville doit s'articuler et venir en complémentarité des plans, stratégies et contrats existants et à venir : contrat de relance et de transition écologique (CRTE), Pacte des solidarités, France Travail, ainsi que d'autres contractualisations.

Ainsi et dès à présent, les signataires s'engagent, chacun dans le cadre de leurs compétences, à mobiliser leurs directions et services sur le repérage, la mobilisation et l'adaptation de leurs politiques publiques de droit commun, au regard des orientations et objectifs définis dans le présent contrat.

En outre, les signataires s'engagent à œuvrer au dialogue de gestion commun pour permettre d'apporter une meilleure lisibilité aux actions spécifiques inscrites au Contrat de ville.

Ils s'engagent à soutenir la vie associative locale, notamment en finançant les actions les plus pertinentes portées par les associations de proximité et en recherchant la simplification des procédures administratives.

## 2. Histoire de la Politique de la ville au Teil

La commune du Teil (07400) est située en Ardèche, limitrophe avec la Drôme et à proximité de Montélimar. Elle est engagée dans la Politique de la ville depuis 2006 au travers du premier Programme de Réussite Éducative (PRE).

Le premier Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a été signé en 2007 pour une durée de trois ans puis a été renouvelé à deux reprises.

Le Contrat de ville 2015-2020 a été prolongé jusqu'en 2023 avec la signature d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques avenant au contrat. Les thématiques retenues restent similaires à celle des CUCS, à savoir : cohésion sociale, emploi et développement économique, valeurs de la république et laïcité, cadre de vie et rénovation urbaine.



Vue du centre du Teil et du Rhône depuis les hauteurs du quartier de la Sablière

### 3. Mise en contexte communal

Le Teil est le bourg-centre de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CC ARC). La communauté de communes compte plus de 23 000 habitants, et Le Teil en accueille 8 900 (soit 38% de la population intercommunale en 2020) et plus de 3900 ménages.

Le XVIIème siècle fut une période importante qui a établi la prospérité de la commune et de son port. Puis s'en est suivie l'arrivée du chemin de fer qui a transformé Le Teil en une cité ouvrière d'envergure dans la région jusqu'à la seconde moitié du XXème siècle.

Située entre Lyon et Marseille, Le Teil est une ville de passage traversée par la RN102. Victime de la désindustrialisation, Le Teil a vu ses entreprises fermer et sa population se paupériser du même coup ouvrière (site d'origine de LAFARGE et nœud ferroviaire important). Ville d'accueil, elle continue à accueillir une main d'œuvre étrangère d'origine européenne importante, attirée par les logements à bas prix et la proximité de l'emploi agricole dans la vallée du Rhône. Le centre ancien de la commune connaissait, depuis plusieurs années, des processus de paupérisation, de vacances, d'insalubrité/indignité de l'habitat, et donc de dégradation de nombreux biens. En effet, la commune, historiquement a subi fortement les processus qu'on subit les centralités urbaines de la région (périurbanisation, désindustrialisation, départ des commerces de centre-ville en périphérie, etc.).



Photo : une venelle du Teil (Crédit : mairie)

#### Des marqueurs forts entre faiblesses et atouts

Le Teil regorge d'atouts : un fort dynamisme associatif, une solidarité considérable entre ses habitants, une proximité des commerces et des services, et une position géographique avantageuse (Le Teil est situé à moins de deux heures de Lyon, Grenoble, Marseille et Montpellier, et à trois heures de Paris en TGV depuis la gare de Montélimar).

La commune dispose d'une offre culturelle large et diversifiée, au vu de sa taille : un cinéma d'art et d'essai, un lieu ressource autour de la marionnette (le METT), un musée de la Résistance et de la Déportation, une médiathèque, une école de musique intercommunale, une scène de musique actuelle, un tiers-lieu culturel implanté en plein cœur du quartier prioritaire Sud Avenir et plus encore.

La commune du Teil est dotée de deux zones artisanales et commerciales, d'établissements d'enseignements secondaires et supérieurs mais aussi de nombreux services (Maison France Service, CPAM, etc). Il est vrai que le Teil déplore certaines faiblesses dont une vacance commerciale élevée, une vacance résidentielle supérieure aux autres communes voisines (14.5%<sup>1</sup> en 2023 contre 11.6% dans l'EPCI) liée au séisme, un taux de chômage important (882 demandeurs d'emploi de catégorie ABC en décembre 2023 soit un taux de chômage de plus de 6 points supérieur à celui de l'EPCI<sup>2</sup>), un potentiel financier peu élevé (cf graphique ci-dessous montrant que Le Teil a le potentiel financier le plus faible parmi les autres communes ardéchoises se composant de quartiers Politique de la ville), un bâti (public comme privé) dégradé, un déséquilibre des catégories socioprofessionnelles (à peine 4 % de cadres et professions intellectuelles supérieures, 14% d'employés, 19% d'employées et 30% de retraités<sup>3</sup>), etc.

<sup>1</sup> Source : Square Habitat, 2022

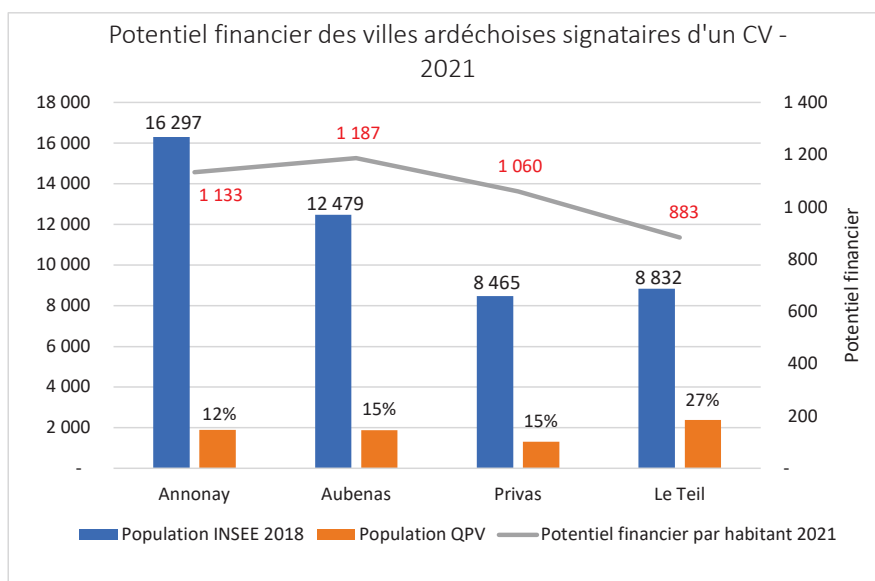
<sup>2</sup> Taux de chômage au sens du recensement : 20% au Teil et 13.7% à la CC ARC en 2020

<sup>3</sup> Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2020



De plus, Le Teil connaît un taux élevé de ménages non-véhiculés par rapport au reste de la Communauté de communes (respectivement 15% et 9% des ménages ne disposent pas de voiture<sup>4</sup>). Riche d'un passé industriel, la ville est symbolique du déclin des petites villes et centres-bourgs.

### Une stabilité politique donnant lieu à la mise en œuvre d'un projet de territoire



Source : Direction générale des collectivités locales

La stabilité de l'exécutif communal a permis l'émergence de projets d'envergure nécessitant davantage que le cadre temporel d'un mandat pour leur mise en œuvre. On peut citer :

- L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)
- La reconstruction post-séisme (à la fois sur la bâti public et privé)
- Le contournement du Teil et, en parallèle, le développement des mobilités douces et actives
- Le Programme de réussite éducative.

### Deux crises traversées depuis 2019

Au cours du précédent contrat, la ville a dû faire face à un enchaînement de trois crises majeures : tout d'abord un séisme fin 2019, puis en 2020, comme partout ailleurs, la crise sanitaire du covid-19 et enfin la crise inflationniste.

<sup>4</sup> Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, 2020





Le 11 novembre 2019, Le Teil a été frappé par un séisme de magnitude 5,4 sur l'échelle de Richter<sup>5</sup>. La majorité des bâtiments publics a été touchée ainsi que près de 900 bâtiments et maisons<sup>6</sup>. Au lendemain de la catastrophe naturelle, 1 400 personnes étaient délogées de leur habitation avec 798 arrêtés d'évacuation interdisant l'accès aux dits-bâtiments. Le relogement a été réalisé par la maîtrise d'œuvre urbaine sociale, confiée à Soliha Drôme par la préfecture d'Ardèche, en articulation avec un adulte relais dédié positionné au sein de la ville. La mobilisation massive du tissu associatif local, de l'ensemble des collectivités et des bailleurs sociaux a permis à l'ensemble des locataires de trouver une solution de relogement durable en moins d'un an. A ce jour, l'accompagnement des propriétaires en vue de la réhabilitation des logements se poursuit au travers de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH), toujours en lien avec les adultes-relais. Début 2024, 257 arrêtés d'évacuation restent à lever.

Il est prévu que l'année 2028 sonnera la fin des opérations de reconstruction liées aux sinistres causés par le séisme. Cette catastrophe naturelle a eu un fort impact sur la santé mentale des Teillois. Peur, désolation, nostalgie sont des mots qui reviennent souvent auprès de ces derniers quand interrogés et certains indicateurs de santé mentale montrent une évolution inquiétante. L'accumulation de cette catastrophe naturelle et des crises sanitaire et inflationnistes survenues à quelques mois d'intervalle a eu un impact durable sur le bien-être des habitants.

#### 4. Une ville résiliente en transition

##### Une stratégie de reconstruction et de rénovation urbaine ambitieuse

Suite aux crises traversées, la ville est en pleine reconfiguration et bénéficie donc de différents contrats.

##### LE TEIL 2030

Le projet urbain permet d'adapter la ville aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle : améliorer la qualité du bâti, repenser l'urbanité et la place des espaces verts, développer les mobilités douces, et relier le centre aux principaux axes de communication. Démarche exceptionnelle, le projet partenarial d'aménagement (PPA) permet de coordonner les efforts opérationnels et financiers et répondre ainsi aux situations d'urgence et à l'ampleur des travaux. Le PPA a fait l'objet d'une contractualisation entre tous les partenaires en juillet 2020. Une étude urbaine ensemble a permis de définir une stratégie urbaine globale et d'identifier des sites prioritaires d'intervention dans les quartiers les plus impactés. Un avenant à la convention a été effectué fin 2022 afin de préciser les moyens mobilisables au niveau de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) dans le cadre du CPER. Par ailleurs, la mise en place du PPA apporte aussi l'opportunité à la ville de se réinventer.

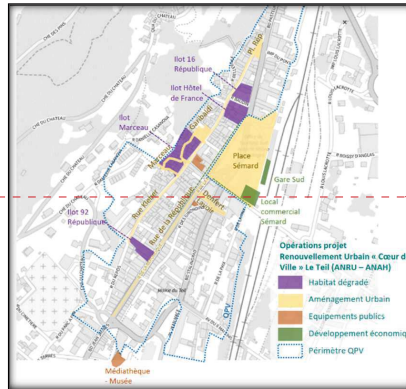
<sup>5</sup> En parallèle de l'échelle de Richter, il est à noter la faible profondeur de l'épicentre du séisme qui a aggravé la destruction de la ville d'autant plus.

<sup>6</sup> « Au Teil, plus de 900 maisons et bâtiments ont été sérieusement endommagés et déclarés comme risquant de voir leur état s'aggraver, avec un risque d'effondrement (AFPS, 2020) » <https://journals.openedition.org/geocarrefour/22168#tocto1n4>

## DES MOYENS INÉDITS POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ

Une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) est engagée dans le centre-ville depuis 2014. La nouvelle convention apporte un financement de près de 12 millions d'euros (Etat et communauté de communes). Sur la commune du Teil, à ce jour, 457 logements ont été rénovés dans le cadre des aides aux travaux (614 logements rénovés dans la communauté de communes) et plus de 61 logements dans le cadre de l'opération façade. Elle intègre un volet réparation séisme qui s'adresse, en plus des ménages modestes et très modestes, aux ménages déplafonnés. Les deux quartiers prioritaires de la ville (QPV) relèvent, eux, des secteurs d'intervention renforcés.

Le budget de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour l'ensemble de l'opération à l'échelle de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est d'environ 8,5 millions d'euros, auxquels s'ajoutent des aides d'Action Logement, ainsi que de la Communauté de communes (près d'un million d'euros sur cinq ans) et de la ville de Le Teil (plus de 600 000 euros sur cinq ans). Ces financements devraient générer un effet levier de l'investissement sur l'habitat privé évalué à plus de 20 millions d'euros de travaux dans les quatre prochaines années.



Plan des opérations sur l'habitat en cours et à venir

Commenté [LA1]: AUDREY : pourrais-tu trouver un visuel plus à jour qui montre les travaux de la place Jean Macé, de l'Eglise etc ?

## LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU CŒUR DE VILLE

Le renouvellement urbain du quartier « Cœur de Ville » est soutenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU) et ses partenaires dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). L'aide de l'ANRU se monte à 6,5 millions d'euros (sur un coût total du projet de 26 millions d'euros cofinancés par l'ANAH) pour rénover l'habitat, éradiquer le mal logement, proposer des logements rénovés ou neufs, diminuer la densification du bâti, désimpermeabiliser les sols, et expérimenter des habitats innovants.

## CONTRAT DE PLAN ETAT / REGION

Une enveloppe de l'État de 5,5 millions d'euros est inscrite dans la convention départementale Ardèche du CPER 2021-2027. Cette enveloppe sera prioritairement axée sur la reconstruction post-séisme des îlots les plus touchés (Mélas, Robespierre, le centre-ancien), la réparation/rénovation des bâtiments publics, ainsi que la rénovation urbaine en complément de l'ANRU.



## Des investissements structurants dans le domaine des déplacements et de la mobilité

Dans les trois prochaines années, Le Teil va bénéficier de l'impact positif de deux projets majeurs :

### *Contournement du Teil*

La déviation de la RN 102, route classée grande liaison d'aménagement du territoire, va se traduire par une division par trois du flux journalier dans la ville et par l'absence de circulation des poids lourds (avec près de 10 000 camions traversant la ville au quotidien jusqu'à alors). Le plan de circulation de la ville est aujourd'hui organisé selon une logique est/ouest en réservant la priorité au transit le long de la RN 102. Avec la mise en service de la déviation prévue au premier trimestre 2025, le plan de circulation est entièrement repensé afin de mieux répartir les flux de véhicules et privilégier les circulations douces (piétons, vélos, etc.).

### *Développement des mobilités douces*

La commune a totalement revu le plan de circulation pour encourager les mobilités douces. Un programme de voies douces a été élaboré avec la réalisation d'un premier tronçon entre les quartiers Sud et une école. La communauté de communes porte un projet de liaison verte sur l'ancienne voie ferrée entre Le Teil et Alba-la-Romaine dans la continuité de l'actuelle ViaRhôna. Cette liaison traversera la ville dans le sens sud-ouest/nord, permettant d'irriguer la gare, les principales places de la ville (Pierre Sénard et Jean Macé), des établissements scolaires (école du Centre, école Astier et école Rosa Parks) et différents quartiers de la ville.

### *Réouverture de la gare de voyageurs, un projet en attente*

Depuis le début des années 1970, le Département de l'Ardèche ne compte plus aucune gare SNCF de voyageurs. La gare pourrait rouvrir en direction du sud avec un trajet jusqu'à Nîmes, en prolongeant la desserte existante depuis Pont Saint Esprit et la création d'une ligne Romans-sur-Isère- Le Teil est aussi à l'étude. A ce jour, la Région Auvergne Rhône-Alpes n'a pas arrêté de date de reprise des lignes, repoussant donc au minima à la fin de la décennie 2020 un potentiel projet de gare de voyageurs. Une étude d'impact est à réaliser pour le volet Sud Occitanie.



## 5. Le contrat de Ville engagement Quartiers 2030 et ses priorités

### Une géographie prioritaire actualisée

L'actualisation de la géographie prioritaire de la politique de la ville a été conduite dans le cadre d'une concertation entre les collectivités territoriales concernées et la Préfecture en lien avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) afin d'actualiser les périmètres en fonction de l'évolution de la démographie et de la pauvreté dans les différents quartiers. Il convient de rappeler que la nouvelle géographie prioritaire concerne les quartiers de plus de 1 000 habitants et dont le revenu médian déclaré des ménages est inférieur à 60 % du revenu médian déclaré du territoire communal.



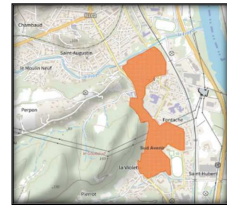
Carte 1 : Délimitation politique de la ville 2024 - Cœur de Ville



Carte 2 : Délimitation politique de la ville 2015 - Cœur de Ville



Carte 3 : Délimitation politique de la ville 2024 - Sud Avenir



Carte 4 : Délimitation politique de la ville 2015 - Sud Avenir

Ce nouveau contrat s'appuiera sur la délimitation revue des QPV mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Par rapport à la géographie précédente (datant de 2015), le Teil conserve ses deux quartiers et l'ossature générale reste la même. Cependant, le quartier du centre, Cœur de Ville, s'étend au nord. Peu de modification concernant le second QPV, celui de Sud Avenir. Ainsi la population habitant au sein de cette nouvelle géographie a augmenté, très légèrement seulement (une centaine de personnes au maximum).

Le quartier Cœur de Ville reprend une partie des quartiers historiques du centre-ville et du Teillaret. Le quartier Sud Avenir regroupe les secteurs de La Violette et du Frayol.

### Deux quartiers prioritaires aux enjeux propres

Plus d'un quart des habitants (26%) vit dans les deux quartiers politique de la ville, soit environ 2 300 habitants à ce jour (sur les 8 800 habitants ardéchois habitant un QPV).

Le point commun entre les deux quartiers est un taux de pauvreté supérieur ou égal à 40 %. Les deux quartiers ont des histoires, une démographie, une typologie de l'habitat, et des points forts et faibles différents l'un de l'autre. Tous deux sont des espaces d'expérimentation qui accueillent depuis quelques années de multiples projets.

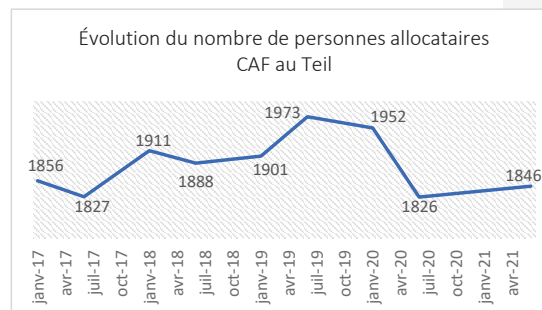
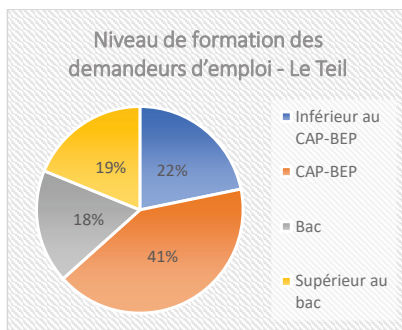
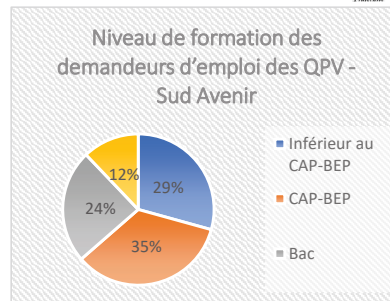
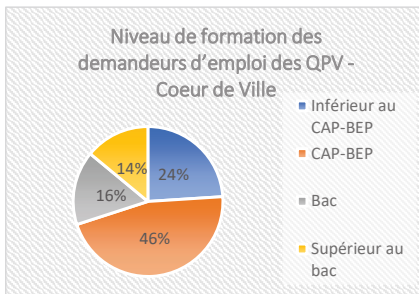


## Portrait de Cœur de Ville et de Sud Avenir en quelques chiffres

	Cœur de Ville	Sud Avenir	Le Teil	Date et source
Nombre d'habitants (arrondi à la centaine)	1100	1200	8900	INSEE recensement, 2024
Part de la population du Teil	12%	14%	100%	
Nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC)	180	165	880	France Travail, décembre 2022
Part des personnes étrangères	15%	24%	8%	INSEE recensement, 2018 <sup>8</sup>
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	39%	45%	22%	INSEE, 2020
Part de l'ensemble des prestations sociales	19%	25%		
Nombre de foyers allocataires CAF	364	243	1846	CAF, 2021
Part des ménages imposés	32%	27%	45%	INSEE recensement, 2018 <sup>9</sup>
Part de familles monoparentales	20%	nd	17.4%	
Part des logements sociaux	8%	62%	16%	
Nombre de logements sociaux	47	332	971	Préfecture, 2023
Type de bâti	Habitat individuel, ancien et vétuste	Habitat collectif et logement à majorité social	-	Base mairie, 2024
Vacance des logements	15%	Proche 0%	16%	Préfecture, 2023
Logements sous arrêtés d'insalubrité	9	0	9	
Vacance des cellules commerciales	51%	67%	nd	

<sup>8</sup> Ces données, qui sont les plus récentes, ne reflètent pas la composition actuelle du Teil notamment du fait du séisme qui est intervenu en novembre 2019. Des données 2023 seront collectées à la fin 2024.

<sup>9</sup> Ces données, qui sont les plus récentes, ne reflètent pas la composition actuelle du Teil notamment du fait du séisme qui est intervenu en novembre 2019. Des données 2023 seront collectées à la fin 2024.



Source : Fiche famille CAF

Source des trois graphes : Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2022

Entre décembre 2019 et juin 2020, la forte baisse du nombre d'allocataires CAF sur Le Teil est attribuable aux déménagements suite au séisme. En 2021 la baisse se poursuit avec 1818 allocataires. Le nombre de foyers allocataires CAF passe à 1846 en 2021, soit une légère augmentation.

### L'engagement Quartiers 2030

L'élaboration des contrats de ville pour les six prochaines années s'est basée sur le plan des Quartiers 2030 ainsi que la circulaire ministérielle du 31 août 2023 dont le socle se compose de sept piliers couvrant tous les domaines, en commençant par l'éducation, le logement et en passant par la santé et d'autres.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments de contexte, la commune et la communauté de communes ont établi un projet de territoire sur lequel se fonde ce nouveau contrat de ville. Une volonté affirmée de convergence et d'articulation du CTV avec l'ensemble des contractualisations de droit commun existantes est à l'œuvre. Ce CTV prévoit le diagnostic, la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de territoire des QPV.

### Les habitants au cœur de la concertation en vue de l'élaboration du contrat

La parole des habitants a été placée au cœur de la construction des priorités du contrat engagement quartier 2030. Le processus s'est déroulé de 2022 à 2023 et a fait l'objet de rencontres, études et enquêtes auprès des habitants prenant des formes variées (micro-trottoir, enquête quantitative et qualitative) mobilisant des moyens internes à la ville, des équipes de chercheurs et l'ensemble du tissu associatif local. L'évaluation a été articulée à une évaluation à l'échelle départementale.



Trois consultations ont été organisées au sein des QPV pour l'ensemble des habitants. De plus, une concertation spécifique a été réalisée à l'intention des jeunes avec des acteurs concernés sur la thématique jeunesse. Ces consultations se sont faites sous le format de rencontres et de collectes de témoignages et paroles. Par ailleurs, deux concertations ont permis de réunir l'ensemble des acteurs associatifs de la ville.

Ces rencontres ont mis en avant la nécessité de donner plus de lisibilité aux dispositifs existants et de mieux valoriser les réussites des habitants des quartiers prioritaires.

◆ Par ordre chronologique, la liste des documents et temps d'échanges participatifs qui ont nourri ce dialogue :

*Une enquête universitaire sur les imaginaires des jeunes sur le Teil sur une ville verte* → JEUNES

POPSU est un programme national de recherche-action sur l'exode urbain des petites villes : la commune du Teil a été choisie comme terrain de recherche. Élaboré en 2021, ce document traite les questions d'images de la ville et d'aménagements publics. Les aménagements étant un sujet basé sur du long terme, nous ne considérons pas cette collecte de paroles comme obsolètes. Des ateliers se sont tenus avec des écoliers, des collégiens et des lycéens du Teil, afin qu'ils puissent s'exprimer sur leurs ressentis et leurs usages de la ville. La 1<sup>ère</sup> étape a été l'élaboration d'une cartographie participative à partir des images et des pratiques des jeunes dans la ville du Teil. Huit espaces sont ressortis comme des secteurs nécessitant des changements dans les années à venir :

- Place Pierre Sépard (QPV Cœur de ville)
- Place Jean Macé (QPV Cœur de ville)
- Skate-park et ses abords (proximité QPV cœur de ville), effectivement rénové en 2023
- Lycée Xavier Mallet et ses abords (proximité QPV Sud Avenir)
- La rue de la République (QPV Cœur de ville)
- Collège Chamontin et avenue du 8 mai 1945 abords (proximité QPV cœur de ville)
- La Violette (QPV Sud Avenir)
- Le Frayol (QPV Sud Avenir)

Pour l'ensemble de ces espaces, on observe que les jeunes souhaitent végétaliser la ville : « création d'espaces verts », « ambiance ombragée », « îlots de végétations », « lutte contre les fortes chaleurs » ... Vient ensuite la question des mobilités douces et des aménagements cyclables qui concerne 7 des 8 espaces : « création d'un garage sécurisé pour les vélos », « pistes cyclables » etc.

*Café des projets – juin 2022*

→ ASSOCIATIONS

Le café des projets est une rencontre mensuelle en présence des partenaires du CTV (associatifs majoritairement, institutionnels également). Il aborde des thématiques, entre autres, culturelles, artistiques et d'éducation. Il se déroule généralement en deux parties : la présentation de données quantitatives et qualitatives aux participants puis des échanges sur les actions et solutions à mettre en place ou à accompagner. Il a permis une évaluation participative du contrat 2015-2020.

*Enquête Ardèche Habitat – 2022*

→ HABITANTS

Cette enquête du bailleur s'est déroulée auprès de ses locataires au cours de l'été 2022. Les questions étudiées concernaient autant leur profil (et notamment leur accès au droit) que l'appréciation de leur vie au sein du quartier et leurs besoins pour favoriser une amélioration des conditions de vie.





### Evaluation du contrat de ville 2015-2022

L'évaluation a été l'occasion de réaliser des diagnostics quantitatifs et qualitatifs, de recueillir des recommandations qui ont été présentées au conseil municipal.

#### Micros-trottoirs Radio Micheline – printemps 2023

→ JEUNES

La radio locale Radio Micheline a accompagné des jeunes de La Violette dans la conception et réalisation de micros-trottoirs dans les rues du Teil, ainsi que des entretiens de plus longue durée. Répondant aux questions « comment tu vois La Violette dans 10 ans ? », « et toi, tu te vois où dans 10 ans ? », « comment se sent-on dans un pays dont on n'est pas originaire ? », les interviewé.e.s ont pu partager leurs opinions et ressentis sur des sujets personnels et collectifs divers. L'ensemble de ces travaux est accessible à l'adresse suivante : <https://soundcloud.com/radiom-montelimar-nyons/sets/les-jeunes-du-teil-ont-la>

#### Après-midi Impact Collectif – 3 mai 2023

→ JEUNES

Une douzaine de jeunes collégiens ont pu exprimer leurs besoins, leurs envies et leurs manques.

#### Réunions de concertation

→ HABITANTS

À La Violette en juillet 2023, en septembre au Teillaret et en mars 2024 dans le quartier Cœur de Ville, des temps forts de concertation ont été organisés dans le cadre de la réécriture des contrats de ville. Trois thèmes avaient été prédéfinis en fonction des priorités locales et nationales : la jeunesse ; la parentalité/l'éducation / la réussite éducative ; et l'aménagement du quartier / la transition écologique / le vivre ensemble.

#### Collecte de la parole – outils FACS - été 2023

→ HABITANTS

Cette démarche s'est voulue complémentaire à la réunion de concertation du 6 juillet. Sous la forme de courts entretiens à propos des mêmes sujets (la question de l'emploi a aussi été abordée), les personnes interrogées ont eu la possibilité de choisir une priorité qui leur est chère. Une méthode similaire à l'échelle départementale pour les trois autres villes ayant un CTV a été mise en œuvre. Cela a permis à une trentaine d'habitants de La Violette, du Frayol, et du centre-ville d'être entendus.



Photos : Temps d'échange avec les habitants du Teil en 2022 et 2023 (Crédit : Mairie)



### Les sept priorités communes aux deux QPV

L'élaboration du contrat a été le fruit d'un processus évaluatif et participatif associant à la fois les partenaires du droit commun, les associations actives dans le cadre l'appel à projets annuel et les habitants. La Politique de la ville du TeiL met en avant trois enjeux prioritaires :

- Encourager l'émancipation de tous et la participation citoyenne
- Adapter les quartiers aux transitions et conforter leur attractivité
- Pour des quartiers plus inclusifs et pleinement acteurs

Le Contrat 2024-2030 se décline selon les priorités suivantes :





### AXE 1

Lutter contre la privation d'emploi de longue durée

Faire vivre le droit à l'emploi pour l'ensemble des **personnes au chômage longue durée**

Développer de l'emploi dans les **secteurs en tension** et dans les métiers de la **transition écologique**

Renforcer la connaissance des **métiers** auprès des **jeunes**

Lever les **freins** à l'emploi

### AXE 2

Renforcer l'accès aux soins dans un contexte de pénurie de médecin traitant

Promouvoir les comportements favorables à la santé et agir en faveur de l'**accès aux droits et aux soins** des habitants dans un contexte de pénurie

Renforcer la prise en compte de la dimension **santé mentale** des habitants

### AXE 3

Enclencher la transition écologique

Améliorer la propreté urbaine et inciter au **civisme** relatif aux **déchets** et à la pratique de **tri**

Valoriser les initiatives citoyennes relatives à la transition et inciter aux **changements des pratiques individuelles** et collectives

Créer des **parcs** et des espaces verts

Aménager en vue de favoriser les **mobilités douces**, déployer l'offre d'accompagnement à vélo vers les écoles et impulser un dialogue avec en vue de la mise en place de transport en commun vers Montélimar

### AXE 4

Améliorer la qualité des logements et lutter contre la vacance commerciale

Des logements de **qualité** pour renforcer la **mixité sociale** dans le quartier Cœur de Ville

Améliorer la **qualité de vie** dans les logements portés par Ardèche Habitat

Dynamiser le **commerce**

### AXE 5

Soutenir la réussite éducative et faciliter la mise en place de projets d'orientation

Soutenir la **parentalité**

Favoriser l'**engagement citoyen** et la réussite notamment des jeunes

Renforcer la réussite éducative par des **réponses concertées et adaptées** aux fragilités repérées

Accompagner les jeunes et les familles pour la définition d'un projet en lien avec l'**orientation**.

### AXE 6

Faire de la culture et du sport un levier pour l'émancipation de tous.te et le vivre ensemble

Permettre l'accès à de nouvelles pratiques et à des **équipements de proximité**

Lutter contre les **addictions** notamment aux écrans

Proposer des moments, des espaces de **convivialité** et d'actions diverses dans les quartiers

### AXE 7

Garantir la tranquillité et la sécurité publique

Assurer une **présence humaine** au sein des quartiers

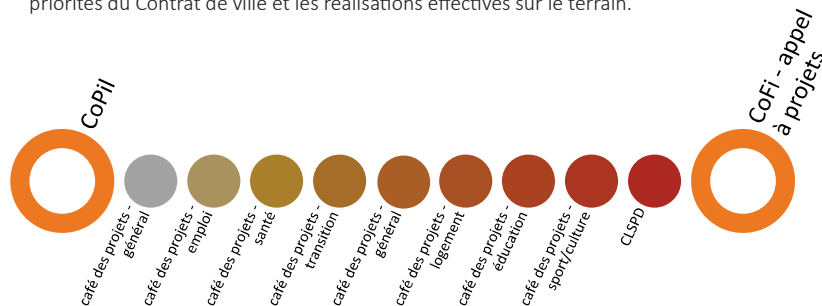
Répondre aux **besoins** des habitants

## 6. Fonctionnement et gouvernance du nouveau CTV

### Instances de pilotage, comitologie et gouvernance

#### Organes :

- Un **comité de pilotage** se réunira une fois par an. Il fédère les financeurs et les principaux acteurs du droit commun, il valide les financements accordés dans le cadre de l'appel à projets annuel, il pilote le suivi et l'évaluation des engagements 2030, et il examine le rapport annuel de l'observatoire local.
- L'instance de coordination entre acteurs est le **café des projets**. Il offre un espace de travail collaboratif à l'ensemble des partenaires associatifs et des acteurs du droit commun. Il réunit dix fois par an les acteurs concernés avec une rencontre thématique annuelle sur chacune des priorités et trois rencontres permettant de croiser les enjeux et les acteurs.
- Un **comité des financeurs** fédère les signataires et les acteurs du droit commun concernés pour examiner les réponses à l'appel à projets, il examine leur pertinence au regard des enjeux et priorités du Contrat de ville et les réalisations effectives sur le terrain.



#### Dispositif de suivi et mode d'évaluation :

1. L'observatoire local sur les QPV propose une série d'indicateurs permettant de suivre l'évolution des quartiers au regard des enjeux et priorités thématiques. Il centralise des données produites au niveau national et des données issues d'enquêtes locales.
2. Le rythme d'actualisation des indicateurs est défini dans le tableau de l'observatoire joint en annexe (cf partie 9 « Tableau de l'observatoire local »).
3. Les rencontres mensuelles permettront d'organiser des temps d'échange visant à nourrir le travail des acteurs autour des questions évaluations suivantes :
  - o Quelle est l'évolution socioéconomique des QPV ?
  - o Les moyens déployés correspondent-ils aux enjeux ?
4. Le programme de réussite éducative fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours

#### Les grands principes de fonctionnement du contrat

Ce nouveau contrat de ville se basera sur les principes de **souplesse** et d'**adaptabilité**. Il prendra en compte les évolutions de la situation des QPV examinée chaque année lors des comités de pilotage et des financeurs. Les actions innovantes corollaires indispensables, le droit à l'erreur, à l'essai-ajustement seront encouragés. Les solutions seront adaptées aux spécificités locales.



#### Programmation financière :

Les actions programmées dans le cadre du contrat de ville 2024-2030 pourront faire l'objet d'un financement unique ou de cofinancements, les sources de financements pouvant relever de crédits spécifiques de la politique de la ville ou du droit commun de l'Etat, des collectivités territoriales comme d'autres organismes partenaires publics ou privés.

#### Crédits spécifiques engagés au titre de la politique de la ville :

Hormis les mesures fiscales propres à la géographie prioritaire telle que l'abattement taxe foncière pour les propriétés bâties, la politique de la ville s'appuie sur la participation financière de l'Etat via le programme 147, sur les crédits mobilisés par les collectivités territoriales, ainsi que par les partenaires publics ou privés notamment par le biais d'appels à projets.

#### Modalités de programmation partenariale des concours financiers aux structures associatives :

La mobilisation des crédits de droit commun relevant de l'ensemble des politiques publiques sera privilégiée. L'octroi de crédits de la politique de la ville bénéficiera à des actions spécifiques répondant aux orientations du contrat de ville. De fait, les subventions spécifiques liées au contrat de ville seront accordées pour des actions répondant à un besoin supplémentaire du quartier prioritaire et demandant une sur-mobilisation qui ne peut être prise en charge par les dispositifs de droit commun.

Il s'agit d'éviter la substitution des politiques publiques par la mobilisation de la politique de la ville. L'ensemble des partenaires financiers s'engage, à travers la démarche d'évaluation en continu du contrat de ville, à évaluer la mobilisation des crédits de droit commun.

Les institutions octroyant des subventions aux acteurs associatifs s'accorderont à mettre en place des outils communs lisibles, cohérents et adaptés aux différents types d'initiatives répondant aux orientations définies par le Contrat de ville.

- Conventions pluriannuelles d'objectifs : elles visent à donner plus de visibilité dans la durée aux associations quant aux aides accordées pour leur fonctionnement ou pour la mise en œuvre d'actions engagées sur plusieurs années. L'ensemble des partenaires financiers veillera à s'accorder sur les signatures de ces conventions mobilisant également les financements et dispositifs de droit commun.
- Fonds souples pour les micro-projets à l'initiative des habitants et habitantes : les objectifs de ces fonds consistent à conduire une instruction à la fois réactive et participative pour la mise en œuvre de micro-projets réalisables rapidement et répondant à des besoins identifiés par les acteurs locaux.

#### **Fonctionnement de l'appel à projets annuel Politique de la ville**

Chaque année, au cours du dernier trimestre, une lettre de cadrage sera définie, cosignée et diffusée par les partenaires financiers. Les sept axes de ce Contrat orienteront les appels à projets. Les associations et structures du TeiL y trouveront des financements pour les projets qu'elles feront au profit des habitants des QPV auprès des partenaires financiers (CAF, département de l'Ardèche, Ardèche Habitat, DRAC, CCAS et État).



Les appels à projet annuels respecteront les recommandations de l'évaluation du contrat 2015-2022 à savoir que les financements seront particulièrement orientés vers :

- Les structures associatives et projets ne bénéficiant **pas de financement de droit commun**
- Le **financement du fonctionnement** pour les petites structures, et non seulement les actions qu'elles mettent en place (renforcement du caractère pluriannuel des actions)
- Les projets mettant en œuvre un **travail partenarial** (facilité par l'interconnaissance associative rendue possible par le café des projets)
- Les projets démontrant une pertinence au regard des **besoins des habitants** et des priorités thématiques

## 7. Diagnostic et objectifs selon les axes de la Politique de la ville teilloise

Le Contrat de ville du Teil expose les actions, programmes et dispositifs adaptés aux besoins observés. La ville cherche à mobiliser des financements et de l'ingénierie pour mettre en œuvre les projets de transitions économiques, sociales et environnementales. De nombreuses expérimentations sont en cours dans plusieurs domaines.

Dans cette partie du Contrat, il s'agit de mettre en avant le diagnostic thématique des deux quartiers, réalisé grâce à des données liées à l'observatoire local de la Politique de la ville.

Concernant les données, le recensement effectué au début de l'année 2024 permettra d'actualiser certaines d'entre elles, notamment à la vue des changements consécutifs au séisme. Pour autant, certaines données n'ont pas pu être mises à jour pour l'échéance de la réécriture de ce Contrat. Ces données accessibles grâce au recensement sont notamment liées à la configuration familiale et aux enjeux tels que l'isolement social, la charge mentale accrue due à la monoparentalité, etc.

Ce diagnostic thématique sera suivi d'un tableau par objectif stratégique (le nombre d'objectifs stratégiques variant d'un axe à l'autre) avec une esquisse de plan d'actions.

### Axe 1. Lutter contre la privation d'emploi de longue durée

#### A. État des lieux

Le Teil compte plus de 545 demandeurs d'emploi de catégorie A à date de décembre 2023 dont 400 de longue durée. Les facteurs qui freinent l'accès à l'emploi sont multiples. Du déficit ou de l'obsolescence des compétences, à la maîtrise de la langue française, en passant par des problématiques d'éloignement de l'emploi, ou un niveau de diplômes insuffisant, les habitants des QPV sont plus touchés que la moyenne de la commune. D'autres freins s'ajoutent à cela tels qu'une mobilité insuffisante due à



l'absence de possession d'un véhicule motorisé ou à des horaires de travail en décalé difficiles à concilier avec une vie familiale ou à l'usage de transport en commun. Face à ces situations difficiles, nombreuses sont les solutions existantes sur le territoire, un effort important de mobilisation du droit commun est réalisé.





## Emploi et ramifications sociales

L'emploi est une priorité nationale et locale. Avoir un emploi, c'est pouvoir subvenir à ses besoins. C'est également avoir un réseau professionnel mais aussi social. Les études font consensus quant au rôle que l'emploi comme vecteur d'insertion dans la société et dans la vie locale. Les écarts sont conséquents entre les quartiers prioritaires et la commune dans ce domaine. La privation d'emploi a des impacts dans des domaines variés tels que l'accès aux soins, l'éducation, etc. Malgré les dispositifs étatiques mis en place pour lutter contre le chômage avec notamment un accompagnement plus personnalisé des allocataires et la baisse du chômage, les QPV restent touchés par les problématiques d'emploi et la conjoncture économique.

### Une ambition forte : la suppression du chômage de longue durée

Afin d'apporter des réponses concrètes aux personnes privées durablement d'emploi, la commune a fait le choix de s'engager dans l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD). Cette expérimentation repose sur une ingénierie conséquente destinée à mobiliser les personnes privées d'emploi et leurs compétences, identifier des activités utiles au territoire et non-concurrentielles, et accompagner l'agrément d'entreprise à but d'emploi (EBE). Le territoire a été habilité en décembre 2021.

**ActiviTeil**, la première entreprise à but d'emploi, créée en 2022, embauche actuellement 71 personnes. Ses activités sont en majorité en faveur de l'environnement avec un volet alimentation (maraîchage respectueux de l'environnement, permaculture, traiteur), un volet mobilité durable (accompagnement des enfants à l'école à vélo), un volet réparation (cordonnerie, cycles), et un dernier volet revalorisation (textile et couture).

**Déclic et des claps**, la seconde EBE créée en 2023, compte, elle, 17 salariés. Elle a ajusté ses activités autour de l'animation de la vie locale et des quartiers du Teil ainsi que l'organisation de « guinguettes » hebdomadaires et autres animations dans les quartiers isolés et sans commerce. Elle ouvrira un service de conciergerie au cours de l'année 2024.

Retrouver un travail valorisant et renouer avec une vie professionnelle au sein d'une équipe permet d'enclencher des changements majeurs dans d'autres domaines : obtention du permis de conduire, achat d'une voiture, changement d'appartement pour un logement plus confortable, amélioration de sa santé, renouer avec ses proches, etc. Ci-après un salarié de la seconde EBE qui s'exprime sur son retour à l'emploi : « intégrer l'entreprise à but d'emploi m'a permis de retrouver de la sérénité au sein de ma famille, de savoir pourquoi je me lève le matin, de me projeter dans l'avenir. »

Grâce à TZCLD, 130 teillois ont retrouvé le chemin de l'emploi. Pour près de la moitié ce sont des emplois conventionnés dans les EBE, et pour les autres, ce sont des emplois sur le marché classique. De janvier 2022 à avril 2024, 82 emplois ont été créés en EBE dont une grande partie des salariés résident en QPV. Ainsi près de 50 % des nouveaux embauchés vivent dans un des deux quartiers prioritaires<sup>10</sup>.

L'important travail de mobilisation des personnes permet de sortir les personnes privées d'emploi de l'isolement, de lever les freins et de mieux valoriser les compétences. Grâce aux langues, aux formations qualifiantes, aux actions de facilitation pour permettre la mobilité, à l'apprentissage du français, la levée des freins à l'emploi est enclenchée. Une démarche de co-construction du parcours de chacun vers la professionnalisation et l'emploi est amorcée. Elle favorise le retour de la confiance en soi, indispensable à la reprise d'une vie professionnelle.

<sup>10</sup> 7 nouveaux embauchés sur 15



### Un accompagnement aux nouveaux entrepreneurs

En 2023, la pépinière d'entreprises *Le Faisceau Sud* au Teil a accueilli 46 personnes porteuses de projets. 28 d'entre elles voulaient s'installer. Les crises économiques et le séisme ont endommagé l'entreprenariat local au cours de la décennie précédente.

Un réseau d'accompagnement des porteurs de projets s'est développé depuis et a permis d'orienter ces derniers pour faciliter la naissance des idées et de nouvelles entreprises (ADIE, chambre des métiers et de l'artisanat, CCI de l'Ardèche et de la Drôme, établissements bancaires, experts-comptables, Réseau Entreprendre, et d'autres). L'année 2023 a ainsi vu six créations de commerces dans les QPV et six fermetures dans les QPV. Par ailleurs, six cellules commerciales vont rouvrir et redynamiser le centre ancien avec l'arrivée de commerces de proximité dans le QPV Cœur de Ville (ANRU).

### Encourager à la mobilité à vélo, un moyen pour faciliter le retour à l'emploi

La formation sur le vélo « Remise en selle » permet à un groupe d'habitants des QPV de bénéficier de plusieurs séances d'apprentissage ou de réapprentissage du vélo (en espace fermé et sur route) en vue de faciliter les déplacements domicile-travail. Ils ou elles peuvent aussi bénéficier de séances d'hypnose pour lutter contre la phobie du vélo ainsi que d'accompagnements lors de déplacements jusqu'à des activités choisies par les bénéficiaires (ou proposées par) encadrées d'une accompagnatrice vélo.

#### B. Feuille de route

<b>1.1 Faire vivre le droit à l'emploi pour l'ensemble des personnes éloignées de l'emploi</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Mobiliser les personnes privées d'emploi des QPV dans le cadre de l'expérimentation territoriale TZCLD	TZCLD	Commune	France Travail ; DTAS service insertion du département ; MILO ; (coanimation, CLE et Groupe Emploi)
Promouvoir le retour à l'emploi	Accompagnement spécifique et global dont pack de remobilisation avec accompagnement sur six mois (ACOR)	France Travail Département	Travailleurs sociaux du CCAS ; Conseil Départemental de l'Ardèche ; France Travail ;
<b>1.2 Développer de l'emploi dans les secteurs en tension et dans les métiers de la transition écologique</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Orienter les demandeurs d'emploi vers les secteurs en tension (service à la personne et industrie)	Prestation France Travail (détection des potentiels, immersion, mesures d'adaptation de l'emploi (AFPR-POE))	France Travail	
	Job dating dans le QPV de La Violette (les entreprises se déplacent pour recruter)	France Travail	Conseil Départemental de l'Ardèche



Faire connaître les dispositifs d'accompagnement vers l'entrepreneuriat	Permanence ouverte aux créateurs/porteurs d'entreprise	Pépinière d'entreprises <i>Le Faisceau Sud</i>	ADIE ; Chambre des métiers et de l'artisanat ; CCI de l'Ardèche et de la Drôme
---	--	--	--

### 1.3 Renforcer la connaissance des métiers auprès des jeunes

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Mobiliser des collégiens, lycéens et des jeunes en décrochage	Forum des métiers	Education Nationale ; Mission Locale	Entreprises du bassin d'emploi
	Forum des métiers au sein des QPV	CJJR ; CEJ	Mission locale ; ADSEA
Mettre en relation les élèves avec les employeurs du territoire	Stages de classe de 3 <sup>ème</sup> et de 2 <sup>nde</sup> en entreprise	Établissements scolaires	Collège Chamontin ; Lycée Xavier Mallet ; Lycée Saint André
Encourager l'ambition des jeunes	Atelier radios sur les métiers et l'orientation pour les lycéens	Radio Micheline	Acteurs locaux

### 1.4 Lever les freins à l'emploi

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Lever les freins en termes de mobilité	Ateliers d'apprentissage du vélo	Mobilité 07-26	Fond Politique de la Ville Animateur.rice.s vélo
	Prestations d'accompagnement à la mobilité	MBI	
	Accompagnements lors de déplacements d'une accompagnatrice vélo jusqu'à des activités	Mobilité 07-26	Acteurs locaux ; Commune
Faciliter l'accès à un emploi aux familles avec enfants	Etude de la faisabilité de l'ouverture d'une crèche d'insertion au quartier Sud Avenir	Léo Lagrange	CIDFF
Réserver des places en crèches pour les mamans en recherche d'emploi et plus largement, les ménages des QPV	AVIP	CC ARC ; Crèche <i>La Ribambelle</i>	CAF
Lever les freins en termes de langue	Actions de formation d'apprentissage du français, d'alphabétisation et de FLE pré-recrutement et en continue	France Travail ; Mediacom	EBE ; Centre social CLEFS ; Commune
Faciliter et accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches administratives	France Services	France Travail ; Mission locale ; Commune	EBE
Renforcer les compétences numériques	Centre multimédia	France Services ; Commune	TILT ; Accès Emploi



## Axe 2. Renforcer l'accès aux soins dans un contexte de pénurie de médecins traitants

### A. État des lieux

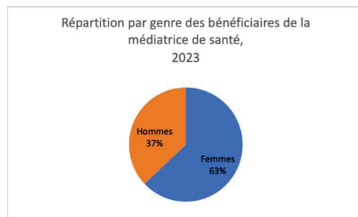
La santé, dans son acception la plus large, est le bien-être physique et mentale d'une personne. Elle se trouve au bout de la chaîne d'une multitude de facteurs. Le dérèglement d'un de ces facteurs entraîne automatiquement une détérioration de la santé.

#### *Des problématiques médicales importantes face à des soignants peu nombreux*

Plusieurs problèmes existent tels que le surpoids, la recrudescence de maladies cardiovasculaires et de diabète. Selon les analyses et les recherches scientifiques à l'échelle nationale, ces problèmes peuvent être aggravés par la précarité économique et la sédentarité.

Les situations de non-recours et de renoncement aux soins sont symptomatiques de cela et touchent davantage les quartiers prioritaires. Les actions de prévention/dépistage des cancers se multiplient mais ne rencontrent pas toujours le public QPV. Le constat est le même pour les soins dentaires.

La population des QPV du Teil connaît d'importantes difficultés d'accès aux soins pour quatre raisons majeures : une offre de soins faible sur le territoire communal ; des problématiques de mobilité ; la précarité économique face aux coûts réels ou supposés des soins ; et les barrières à l'accès liées à la compréhension du fonctionnement du système de soin.



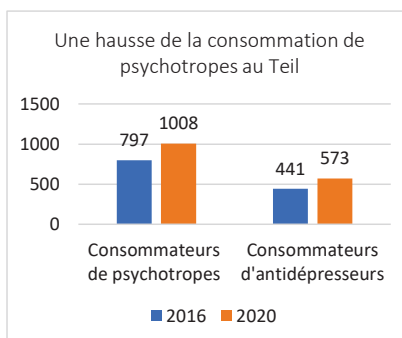
Source : Médiatrice de santé, 2023

Face à ces difficultés, la médiation santé permet d'orienter une soixantaine de personnes chaque année donc près de la moitié vit dans un QPV (45% en 2023 et 53% en 2022). Parmi ces bénéficiaires, 44% sont allocataires d'aides sociales ou sont sans revenu (ils ou elles perçoivent soit l'AAH, le RSA, le chômage, sont en arrêt de travail, en invalidité ou sans revenu).

#### *La santé par le sport, l'alimentation et l'inclusion sociale*

Pour lutter contre les maladies chroniques, la multiplication des équipements sportifs et l'encouragement à la pratique sportive sont des clefs dont la ville du Teil se saisit. L'inclusion sociale en sera favorisée par la même occasion. C'est la qualité de vie dans son ensemble qui est ciblée ici. La précarité alimentaire est aussi prise en considération dans ce Contrat de ville.

La crise sanitaire a exacerbé et mis en avant un problème de santé publique avec l'explosion de l'utilisation d'antidépresseurs et la prévalence de personnes connaissant des épisodes dépressifs.





Santé Publique France constate<sup>11</sup> nationalement une hausse sensible de la détresse psychologique notamment pour les jeunes adultes, les femmes et les familles monoparentales.

L'usage des psychotropes comme les anxiolytiques, l'alcool, la kétamine ou encore la cocaïne est un indicateur adéquat car il est une des clés de compréhension des difficultés sociales, professionnelles et des ruptures familiales ou conjugales. Il en est de même pour la consommation d'antidépresseurs. On constate une évolution à la hausse entre 2016 et 2020 de ces deux catégories de substances, respectivement de 26.5% pour les psychotropes (passant de 797 à 1008 consommateurs) et de 29.9% (de 441 à 573 consommateurs). La consommation de psychotropes semble avoir légèrement baissé en 2021 avec 971 patients/consommateurs.

Il existe une offre de soin et d'accompagnement pour le public dans le besoin mais la lisibilité et la forte demande empêchent la pleine réussite et la prise en charge de tous et toutes dans un parcours de soin. Par ailleurs, les mentalités et tabous face à la santé mentale persistent toujours et sont un des facteurs aggravants. Grâce aux acteurs de terrain, les habitants sont de plus en plus encouragés à aller vers les dispositifs de santé mentale.

#### *Illustration de l'approche globale sur la santé au Teil*

Le dispositif national « Aller bien pour mieux apprendre » est déployé au Teil par les établissements scolaires. Il se déroule dans les écoles et collèges et se veut un aide pour contribuer à un climat scolaire harmonieux et apaisé en travaillant sur la gestion du temps, de l'espace et des relations interpersonnelles au sein des établissements scolaires. Il est la démonstration de la prise en compte des problématiques de santé mentale par de plus en plus d'institutions et d'acteurs.

#### *La part des bénéficiaires par la Complémentaire Santé Solidaire, un indicateur révélateur*

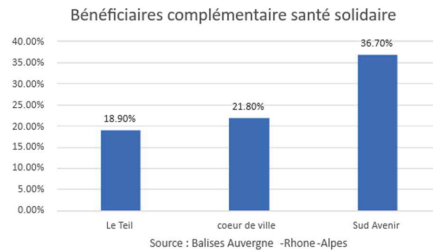
	Cœur de ville	Sud avenir	Le Teil	Auvergne Rhône- Alpes
Part des habitants bénéficiaires de la CSS (2016)	24%	33%	16%	7%
Part des habitants bénéficiaires de la CSS (2020)	Non Disponible	Non Disponible	17,1%	7,8%
Part des habitants bénéficiaires de la CSS (2021)	21.9%	36.7%	18,9%	9,5%

Source : ORS (Balises AURA)

<sup>11</sup><https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/depression-et-anxiete/documents/article/prevalence-des-episodes-depressifs-en-france-chez-les-18-85-ans-resultats-du-barometre-sante-2021>



La Complémentaire santé solidaire (CSS) a remplacé depuis 2019 la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Etant une aide aux dépenses de santé destinée aux personnes aux revenus modestes, elle est davantage utilisée par les habitants des QPV. On remarque par ailleurs une évolution divergente des deux QPV, faisant le constat d'une réduction du taux de bénéficiaires dans le quartier Cœur de Ville tandis que le quartier Sud Avenir voit augmenter la part des bénéficiaires de la CSS. Cette dernière tendance est conforme à la tendance générale.



B. Feuille de route

**2.1. Promouvoir les comportements favorables à la santé et agir en faveur de l'accès aux droits et aux soins des habitants**

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Rendre plus visible les dispositifs existants	Action de sensibilisation sur la santé mentale et les addictions	Lieu d'écoute	Acteurs locaux ; Etablissements scolaires
Promouvoir la pratique du sport	Séances d'initiation aux pratiques sportives	Clubs sportifs	Acteurs du territoire ; Commune
	Promotion des aides financières à la pratique du sport	Commune	CCAS ; Département
	Ateliers gratuits d'apprentissage du vélo	Mobilité 07-26	Commune
	Prêts de vélo d'occasion	Atelier Vélo d'ActiviTeil	
	Valorisation du parcours de sportifs de haut niveau auprès des habitants QPV	Commune	Clubs sportifs
Faire connaître les dispositifs de prévention santé et inciter aux dépistages	Dépistage (cancer colorectal et cancer du sein, grippe)	Médiation santé ; Ligue contre le cancer	Agence Régionale de la Santé
Sensibiliser aux enjeux liés à l'alimentation	Programme Alimentaire Territorial	Commune	EPCI ; Acteurs locaux

**2.2. Renforcer la prise en compte de la dimension santé mentale des habitants**

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Offrir un lieu d'écoute pour les personnes en souffrance psychologique	Mise en visibilité de l'existence d'une permanence et d'un lieu d'écoute	Commune ; CCAS	Psychologue ; Agence Régionale Santé
Veiller au bien-être mental des collégiens	Dispositif « Aller bien pour mieux apprendre » (ABMA)	Collège	Acteurs locaux
Sensibiliser les habitants des PV à la pratique sportive	Mise en place d'évènements faisant la promotion du sport	Commune	Clubs sportifs teillois



### Axe 3. Enclencher la transition écologique

Peu présentes lors du précédent contrat de ville, les questions d'adaptation et de lutte contre le changement climatique sont devenues une priorité pour les teillois habitants en QPV.

#### A. État des lieux

*Végétalisation et encouragement à des modalités de circulation moins polluantes, deux dynamiques enclenchées qui vont se poursuivre*

La ville du Teil est une ville minérale avec de longues avenues sans point d'ombre et un nombre limité d'espaces verts. L'adaptation au changement climatique passe par la création d'îlots de fraîcheur, la dé-densification et la désartificialisation des sols.

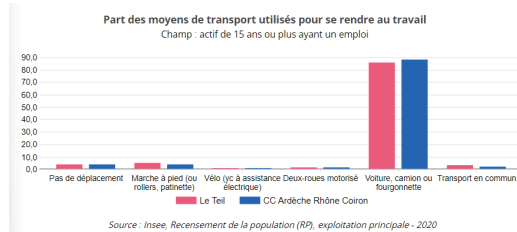
La municipalité porte le programme *Nature en ville* qui vise à végétaliser la commune. Un des projets majeurs 2024 a été l'aménagement du parc Laparel, livré au printemps. Ce parc urbain d'environ 1 hectare est situé à 100 mètres du QPV Cœur



de ville. La place Garibaldi et l'îlot Robespierre ont également connu une végétalisation et offrent maintenant des petits îlots de fraîcheur au cœur du centre ancien. 50 000 € par an jusqu'en 2030 seront alloués à planter des arbres dans les deux quartiers prioritaires. Avec les terrassements, les études techniques sur les réseaux souterrains et l'arbre, le coût moyen (national) de plantation est de 1000€ par arbre, ainsi 300 arbres seront plantés dans les QPV d'ici 2030.

**Commenté [LA2]:** AUDREY : peux-tu changer ce visuel par des photos du nouveau parc Laparel STP ?

Avec plus de 86% des déplacements domicile-travail se faisant en voiture, le Teil a enclenché plusieurs projets pour faire fléchir cette tendance. Des aménagements en faveur de la réduction des émissions GES sont en cours et se poursuivront. L'enjeu sera de proposer des alternatives à l'usage de la voiture individuelle (quand ces alternatives sont adaptées aux besoins de déplacement) et de générer de nouvelles habitudes. Au même titre que pour la gestion des déchets, la compétence est exercée par la communauté de communes. Cela explique la faible marge de manœuvre que peuvent avoir la commune et la communauté de communes sur les projets de transports collectifs notamment.



#### *Les problématiques écologiques et les conséquences démultipliées sur les ménages des QPV*

La commune du Teil est d'avis qu'il ne peut y avoir de transition écologique sans la participation de tous et toutes, et sans une attention particulière envers les citoyens les plus précaires. Les populations les plus défavorisées économiquement sont en moyenne moins polluées mais sont celles qui souffrent le plus des effets du changement climatique sur leurs conditions de vie (logements souvent mal-isolés, parfois insalubres ; suroccupation des logements ; consommation de produits industriels avec beaucoup d'emballages plastiques alimentaires ; accès coûteux à l'énergie, etc.).



La mobilité des habitants des QPV est un enjeu stratégique du Contrat de la ville. L'objectif est de proposer des opportunités de déplacements domicile-travail avec des transports moins polluants et plus actifs.

De plus, les habitants des quartiers prioritaires peuvent souffrir d'une forme d'enclavement au sein de leur quartier. Il est démontré que, partout en France, les habitants des QPV sont moins mobiles (proportion plus faible à avoir le permis, offre de transports en commun réduite en périphérie, barrières psychologiques...) que les habitants des autres quartiers. Il est nécessaire de favoriser une équité d'accès aux commerces, aux services publics, ainsi qu'aux espaces culturels et sportifs. Les besoins en mobilité sont récurrents et exprimés par l'ensemble des habitants, que cela soit les jeunes, les adultes – actifs comme sans emploi.

*Participer pour mieux s'adapter, quelques illustrations*

La municipalité soutiendra les initiatives citoyennes autour de la transition écologique. Des collectifs d'habitants et associations sont des ressources pour la communauté locale et impulsent des projets de compostage, de revalorisation des déchets, et d'encouragement à des pratiques alimentaires plus respectueuses. La commune accompagnera la mise en place et la montée en compétences d'un réseau d'acteurs relais sur les enjeux de la transition écologique.

Des opérations régulières comme « J'aime ma nature propre » fédèrent et organisent des événements ouverts à tous qui sensibilisent les habitants sur la thématique des déchets. « J'aime La Nature Propre », action portée par l'ACCA, mobilise sur la problématique des déchets laissés sur le bord des routes et dans les espaces naturels (bouteilles plastique, mégots de cigarette, etc.).

Les engagements citoyens se démultiplient et s'observent avec des dispositifs tels que « Aux arbres citoyens », l'organisation d'une distribution de plus de 140 arbres aux habitants intéressés à la végétalisation de leurs jardins portée par la commune.

B. Feuille de route

<b>3.1. Améliorer la propreté urbaine et inciter au civisme relatif aux déchets et à la pratique de tri</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Améliorer les pratiques en termes de tri	Action de sensibilisation au tri	EPCI	SIAE ; EBE
Réduire les déchets alimentaires	Installation de composteurs de quartier	EPCI	
Faire participer les habitants des QPV aux actions nettoyage	Animation participative « J'aime La Nature Propre »	Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)	Adultes relais
Améliorer la propreté des quartiers	Collecte des encombrants	Ardèche habitat	

**3.2. Valoriser les initiatives citoyennes relatives à la transition et inciter aux changements des pratiques individuelles et collectives**

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Sensibiliser les élèves aux questions relatives à la transition écologique	Ateliers de sensibilisation	Commune	Zone 5
	Eco délégués	Etablissements scolaires	
Valoriser le bien manger	Sensibilisation dans les écoles sur l'alimentation équilibrée	Commune	Etablissements scolaires
Rendre visibles les pratiques du quotidien	Forum sur les alternatives et la transition écologique	Commune	Acteurs locaux

**3.3. Créer des parcs et des espaces verts**

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Réduire les îlots de chaleur urbain	Plantation d'arbres dans les rues passantes et points de rencontre des QPV notamment (Plan Nature)	Commune	
	Etude sur la désartificialisation des cours d'établissements scolaires	Commune	Établissements scolaires
	Construction d'espaces de rafraîchissement : fontaines et de points d'eau potable	Commune	
Favoriser l'espace public en faveur des piétons et de la rencontre	Végétalisation des abords des équipements sportifs, culturels et institutions	Commune	
Proposer un espace vert	Création d'un parc en proximité du QPV Cœur de ville	Commune	État ; Département

**3.4. Aménager en vue de favoriser les mobilités douces, déployer l'offre d'accompagnement à vélo vers les écoles et impulser un dialogue avec l'agglomération Montilienne en vue de la mise en place de transport en commun vers Montélimar**

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Favoriser la mobilité douce pour tous	Plan de circulation	Commune	ADEME
	Installation de garages/box à vélo	Communauté de communes	
	Aménagement de pistes cyclables sécurisées dans les QPV	Commune ; Communauté de communes	Département
	Etude pour l'installation de parcs à vélo au QPV Sud Avenir	Commune	Ardèche Habitat
Déployer et développer le service de transport scolaire à vélo	Déploiement du transport scolaire à vélo accompagné	Commune	Activi'Teil ; Etablissements scolaires



Améliorer l'offre de transports en commun	Accompagnement à la création d'un collectif d'habitants pour pousser le projet sur l'élargissement le réseau Montélibus jusqu'au Teil (pour un passage dans les deux QPV)	Citoyens	Commune
	Réflexion sur une navette intra-urbaine pour relier les points « névralgiques »	EPCI	Commune
	Accompagnement aux initiatives citoyennes en faveur de la réouverture de la gare voyageur	Citoyens	Commune

#### Axe 4. Améliorer la qualité des logements et lutter contre la vacance commerciale

##### A. État des lieux

Le logement est un enjeu majeur au Teil avec la double problématique des déplacés liés au séisme et le nombre élevé de logements vacants (688 logements en 2020).

##### *Vers une redynamisation du QPV Cœur de Ville et la volonté d'accueillir de nouveaux habitants*

Neuf logements ont été catégorisés comme insalubres en 2023 (en arrêtés de traitement de l'insalubrité) et ce chiffre est en nette baisse depuis plusieurs années. En parallèle de ces quelques logements, qui par la gravité de leur état, enfreignent la loi, nombreux sont ceux qui présentent des niveaux de détérioration assez élevés.

Plusieurs démolitions importantes ont eu lieu en 2023 et d'autres vont suivre en 2024 et 2025 au Nord du quartier Cœur de Ville dans le parc privé de logements sociaux (rue Kléber, boulevard Pasteur et Îlot Marceau). L'objectif est de démolir une grande partie des logements insalubres pour permettre la construction de plusieurs logements dont quelques maisons de ville avec jardin. Grâce au dispositif du permis de louer, un suivi des propriétaires négligents est réalisé.

En outre, la prévention face à l'habitat indigne est engagée pour protéger les locataires notamment par la mise en place du dispositif de « permis de louer ». Depuis 2024, la communauté de commune travaille à la vérification de l'état des biens loués au Teil.

##### *La facture énergétique du logement, un frein à lever*

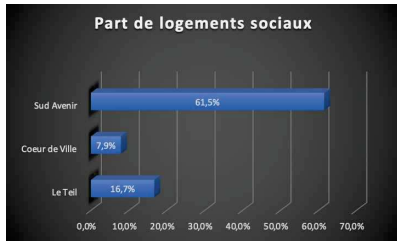
La rénovation du parc privé et social résidentiel est indispensable dans la lutte contre la précarité énergétique. Le coût d'investissement d'une rénovation de l'isolation ou de la réfection du système de chauffage, ou du changement de type d'énergie utilisée contribue de la réticence à engager des travaux. Les réhabilitations permettront l'amélioration des conditions de vie et donc du bien-être des habitants. Des bâtiments plus performants (donc économes en énergie) participent à la transition écologique et de la lutte contre la précarité énergétique et financières des ménages.

Au Teil, de nombreux propriétaires ont des revenus très faibles ne permettant pas d'enclencher des travaux. Néanmoins, l'évolution du dispositif national *MaPrimeRénov'* (2024) peut offrir des solutions aux propriétaires occupants à faibles revenus.

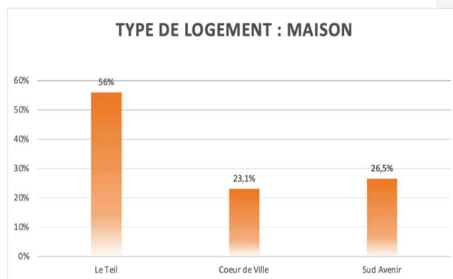
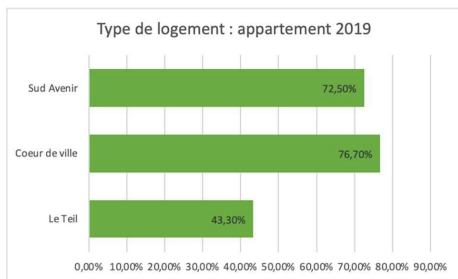




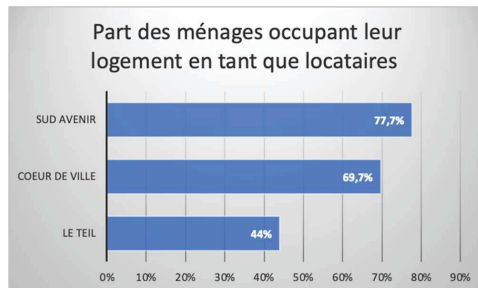
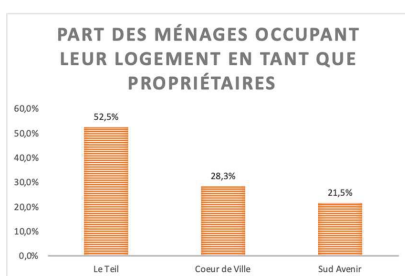
Quelques données et photos sur les réhabilitations à venir



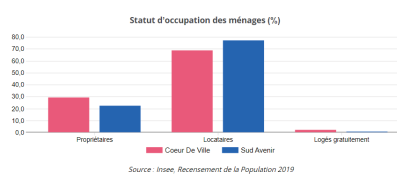
Source : INSEE QPV, 2018



Source : INSEE QPV, 2019



Source : INSEE QPV, 2019



Source : Insee, Recensement de la Population 2019



Démolition et construction local commercial, place Pierre Sépard



Démolitions et reconstructions de logements en cours dans le QPV Cœur de Ville

### Marceau vers un îlot résilient : sortir de l'insalubrité grâce à un projet novateur !

L'amélioration généralisée de la qualité des logements constitue un objectif majeur pour la Ville de Le Teil en matière de politique de l'habitat au regard de l'ancienneté des logements, du taux de vacance très élevé et de la précarité socio-économique d'une part des ménages teillois. Cet objectif prend tout son sens dans l'îlot Marceau, dont la situation s'est particulièrement aggravée depuis le séisme du 11 novembre 2019.

Cet îlot Marceau concentre des problématiques urbaines nombreuses : vacance résidentielle (quasi 100%), dégradation des logements (insalubrité, péril), logement social de fait, squat, accueil de ménages précaires (locataires et propriétaires occupants).

Le projet vise à :

- aérer par la dé-densification, réduire l'îlot de chaleur urbain et améliorer l'habitabilité par la création de jardins privés ;
- amener des propriétaires occupants renforcer la mixité sociale, et répondre à une demande pour des logements situés en centre-ville et constituant un compromis au pavillon individuel (jardinnet, calme...);
- proposer une offre de logement expérimentale, coconstruite et innovante en mettant l'accent sur la qualité : peu énergivores, lumineux et écologiques (éco-construits).

Seule une démarche innovante reposant sur les piliers suivants rend possible cette expérimentation :

- adopter une démarche de projet en co-construction avec les futurs propriétaires des biens à vendre ;
- favoriser l'accession à la propriété pour tous et prioritairement pour les ménages modestes habituellement exclus



Concrètement, la Ville de Le Teil met en vente des maisons de ville avec extérieur à prix modique, c'est-à-dire en dessous des prix du marché, maisons qu'elle aura elle-même réhabilitée (structure, clos et couvert). Les terrains seront cédés sous bail emphytéotique. La Ville espère ainsi remettre sur le marché des biens rénovés dans une ambition de performance énergétique, tout en permettant l'installation de ménages qui pourront s'impliquer dans la vie de la commune.

En parallèle, la Ville mènera des travaux sur les cheminements piétons et les espaces publics à proximité immédiate de l'îlot Marceau.

#### *La présence de commerces, une demande des habitants*

Concernant les locaux commerciaux dans les QPV et dans la mesure des compétences de la commune, le contrat met en avant le besoin de commerces de proximité pour les habitants. Promouvoir l'arrivée et l'accompagnement de nouveaux commerçants et artisans pour dynamiser le centre-ville (et ainsi diminuer le taux de vacance des cellules commerciales : 51 en centre-ville en 2023). Deux entreprises ont été accompagnées en QPV avec l'aide à la création et au développement du commerce de proximité à hauteur de plus de 10 000 € en 2023.

#### B. Feuille de route

<b>4.1 Des logements de qualités pour renforcer la mixité sociale dans le quartier Cœur de Ville</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Favoriser l'accèsion à la propriété	Création d'un micro-quartier résilient en accession à la propriété : quartier Marceau	Commune	ANRU
Lutter contre l'habitat indigne	Mise en place de l'outil public de signalement de logement insalubre « Histologe »	CC ARC	DDT ; ARS
	Permis de louer	CC ARC	Commune ; Etat ; Soliha ;
Lutter contre la vacance en Cœur de ville	Mettre en place la plateforme <i>Zéro Logement Vacant</i>	CC ARC	Commune
Construire des nouveaux logements	Démolition d'habitat dégradé et construction de deux maisons de ville	Digneo	CC ARC
	Démolition d'habitat dégradé et construction de quatre logements locatifs privés	Digneo	CC ARC

<b>4.2. Améliorer la qualité de vie dans les logements portés par Ardèche Habitat</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Réhabiliter les logements du parc social	Rénovation de logements à La Violette (deuxième tranche)	Ardèche Habitat	
	Rénovation du quartier Cœur de Ville (rue de la République)	Ardèche Habitat	CC ARC ; ANRU
	Remise en état et valorisations supplémentaires lors de la remise en location	Ardèche Habitat	
Proposer des services de maintien dans les logements occupés et dans les quartiers	Désinfection pour lutter contre les nuisibles (blattes orientales) au quartier Sud Avenir (passages biannuels <i>ad hoc</i> sur devis et passages complémentaires possibles si besoin)	Ardèche Habitat	AVIPUR
Proposer des solutions de logement en centre-ville	Construction et rénovation de logements vacants (quartier du Teillaret)	Ardèche Habitat	
Améliorer les extérieurs	Régie espace vert des logements AH	Ardèche Habitat	
<b>4.3. Dynamiser le commerce</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Réhabiliter des cellules commerciales vacantes	Intervention sur 5 cellules commerciales vacantes prioritaires et stratégiques (rue de la République, place Semard et boulevard Stalingrad)	Commune	ANRU
Dynamiser l'offre commerciale	Construction des nouveaux locaux sur la place Sépard	EPCI	ANRU



## Axe 5. Soutenir la réussite éducative et faciliter la mise en place de projets d'orientation

### A. État des lieux

*Une commune plus jeune que le reste du département, qui propose des infrastructures en conséquence*

L'indice de jeunesse est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle supérieure à 60 ans. S'il est supérieur à 1, il témoigne de la prédominance d'une population jeune.

Territoire	QPV Cœur de ville	QPV Sud avenir	Le Teil	CC ARC	Ardèche
Indice de jeunesse	1,4	1,6	1,2	1,4	1

Source : INSEE, 2018

Le Teil dispose de nombreux services et équipements pour les enfants et jeunes portés par la mairie, la communauté de communes ou encore le centre socio-culturel des CLEFS (EAJE : établissement d'accueil du jeune enfant ; LAEP : lieu d'accueil enfant-parent ; RPE : relais petite enfance ; ALSH : accueil de loisirs sans hébergement ; Mission Locale). L'ensemble de ces lieux d'accueil est situé au centre-ville ou à proximité du QPV Cœur de ville.

### *Le travail de mixité sociale à l'école fonctionne et va se poursuivre*

La commune compte deux écoles situées dans les QPV (école maternelle Astier et école élémentaire du Centre) et les élèves habitant dans les QPV se répartissent dans trois établissements scolaires qui offrent une mixité sociale efficace. En tout, 573<sup>12</sup> des écoliers vivent dans un QPV (252 viennent de Cœur de Ville et 221 viennent de Sud Avenir). Les collégiens vivant en QPV sont 113 (44 de Cœur de Ville et 69 de Sud Avenir). 18 d'entre eux, soit 24%, vont dans le collège privé du Teil (établissement scolaire situé à proximité des QPV).

Cette mixité a été possible par la création d'un nouveau groupe scolaire en 2021 regroupant trois anciennes écoles vétustes.

Les chiffres les plus récents montrent que parmi la totalité des écoliers du Teil<sup>13</sup>, 54% vivent dans les QPV<sup>14</sup>. En 2021, les enfants des QPV représentaient 40% des élèves des écoles teilloises. En 2017-2018, ils représentaient près de 53%. Pour ce qui est du collège, les élèves habitant dans les QPV représentaient 18% de la population scolaire en 2023.

<sup>12</sup> Source : Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Depp, année scolaire 2021-2022

<sup>13</sup> 871 écoliers au total regroupés dans les écoles maternelles et élémentaires Rosa Parks, Astier, Mélas et du Centre.

<sup>14</sup> Source : INSEE, 2022 : 252 en QPV Cœur de Ville et 221 en QPV Sud Avenir.



Photos (mairie) : La nouvelle école Rosa Parks.

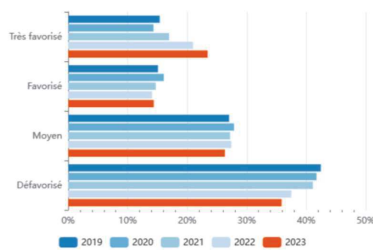
Afin de vérifier l'évolution de la mixité sociale, la commune analyse le quotient familial moyen des familles scolarisant leurs enfants à partir des données de la cantine scolaire.

Les écoles avec le moins d'élèves issus des QPV (école de Mélas et école du Centre) ont les quotients familiaux moyens les plus élevés<sup>15</sup>. On constate une amélioration dans le temps du quotient familial le plus faible au sein des écoles : 450 en 2018 et 600 en 2022. Par ailleurs, 40% des élèves de maternelle sont issus des quartiers prioritaires et 28% des élèves des écoles élémentaires sont issus des QPV.

L'accès à une bourse scolaire est aussi un indicateur de la mixité sociale des établissements. Le taux de boursier est assez élevé au Teil avec 23% au lycée général et technique et 52% au lycée professionnel<sup>16</sup>.

Les quartiers prioritaires ont une population plus jeune que le reste de la ville. Les inégalités et discriminations se forment dès les premières années et sont portées tout au long de la vie. Les acteurs

Milieu social des élèves



publics en lien avec les enfants et les jeunes ont un rôle fondamental dans les dispositifs permettant d'atténuer le plus tôt possible ces vulnérabilités. Les familles des QPV sont plus précaires (surreprésentation des boursiers et de la classe sociale « défavorisée », nombre de redoublements plus élevé, etc.). Le graphique ci-contre montre un déséquilibre au profit des élèves venant des milieux défavorisés formant le groupe le plus nombreux (36% en 2023 et en nette baisse par rapport aux années précédentes). Pour autant, les élèves de milieux très

favorisés représentent tout de même près d'un quart du lycée (24% en 2023, chiffre qui progresse par rapport aux années précédentes)<sup>17</sup>.

<sup>15</sup> Vigilance sur la donnée du quotient familial. Le calcul s'est fait sur la base des quotients connus et cette moyenne ne prend pas en compte chaque foyer.

<sup>16</sup> Données Archipel/DEPP des établissements scolaires de 2023.

<sup>17</sup> Source : Lycée Xavier Mallet, Archipel DEPP, 2024

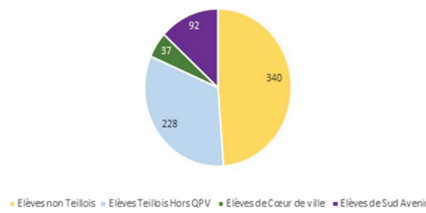


La sociologie des élèves du lycée professionnel est un peu différente et met davantage en avant une tendance de précarité du milieu social avec une majorité d'élèves venant d'un milieu social défavorisés (près de 56% en 2022)<sup>18</sup>. Plus des deux tiers des élèves venant du QPV Sud Avenir et allant au lycée professionnel feraient partie d'un milieu social « défavorisé ».

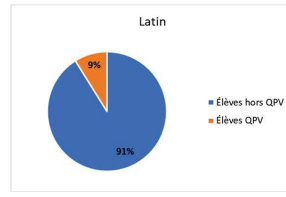
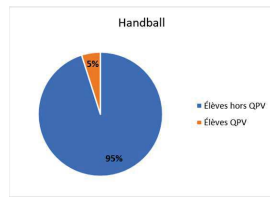
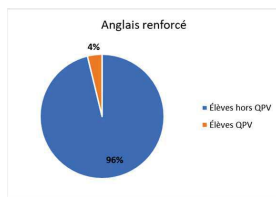
*Les inégalités sociales sont visibles dans le choix des filières et des options dans le cycle secondaire*

En 2021, l'observatoire a réalisé une analyse poussée sur l'éducation. Le suivi d'options au collège est très faible pour les élèves issus des QPV : il oscille entre 4% et 9% (pour les options de l'anglais renforcé, du handball et du latin), soit plusieurs points de pourcentage en dessous des 18% (pourcentage des collégiens habitant un QPV).

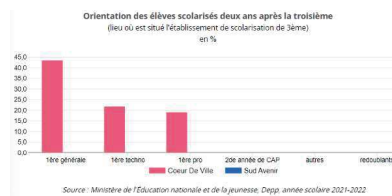
Origine géographique des collégiens en 2021



Source : Collège Chamontin, 2021



Pour le lycée, en bac professionnel, les élèves issus des QPV représentent 42% des élèves contre 25% en bac général. Les élèves venant d'un QPV<sup>19</sup> ont une orientation plus diverse et davantage professionnalisante. On le constate par exemple car il y a davantage de lycéens issus des QPV qui vont au lycée professionnel (40 élèves) qu'au lycée général et technologique (30 élèves)<sup>20</sup>.



En 2023, le lycée public Xavier Mallet<sup>21</sup> comptait 696 élèves dont 28% de teillois<sup>22</sup> et 10% des élèves du lycée habitant un des quartiers prioritaires du TeiL<sup>23</sup>. Le lycée Xavier Mallet propose plusieurs enseignements de spécialité pour la voie générale ainsi qu'un dispositif de langue vivante d'immersion qui offre l'opportunité de suivre des cours non-linguistiques en anglais (dispositif EMILE). Au vu du petit nombre d'élèves ayant choisi cette option, les statistiques sont peu éloquentes mais on peut tout de même souligner que les élèves teillois vivant en QPV ne sont pas absents de ce dispositif.

<sup>18</sup> Milieu social « très favorisé » des élèves du lycée professionnel n'a pas été analysé ici du fait du secret statistique. Pareil pour les élèves du QPV Cœur de Ville.

<sup>19</sup> Données disponibles pour le QPV Cœur de Ville seulement

<sup>20</sup> On note aussi une légère surreprésentation des élèves teillois QPV dans les filières non-générales du lycée général et technologique Xavier Mallet : 32% alors qu'ils forment 28% des élèves teillois 13 élèves teillois QPV parmi les 40 élèves teillois du lycée général et technologique qui suivent un cursus technologique.

<sup>21</sup> Source : base lycée Xavier Mallet, 2023

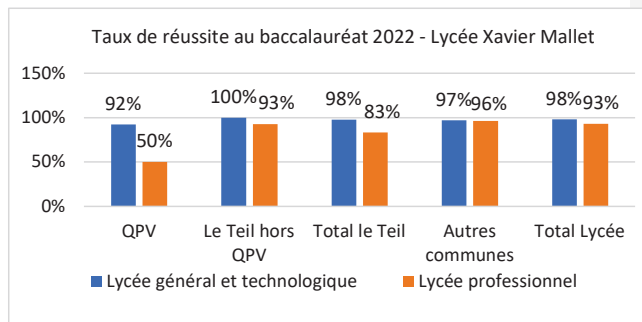
<sup>22</sup> 193 élèves teillois

<sup>23</sup> 67 teillois habitent un QPV.

De plus et avec la même précaution, il semble y avoir une légère faiblesse de la représentation des élèves teillois vivant en QPV dans les options de « mathématiques complémentaires » et de « mathématiques expertes »<sup>24</sup>.

#### Un taux de réussite encourageant des élèves habitant les QPV

Le taux de réussite au diplôme national du brevet est de 84% en 2022 au collège public du Teil. Il existe un écart de 6 points entre les résultats des élèves issus des QPV et de l'ensemble des élèves sur la réussite aux bacs généraux et technologiques. Concernant les bacs généraux et technologiques, l'écart est de 6 points entre les élèves QPV et tous les élèves de l'établissement. Pour les bacs professionnels, l'écart est de 43 points<sup>25</sup>.



#### L'orientation, une question particulièrement prégnante dans les QPV

La réussite des jeunes passe par un accompagnement et une aide à l'orientation, pas seulement scolaire. Cela commence par de la prévention que propose l'ADSEA 07 dont le siège est situé au QPV Sud Avenir (au Frayol).

Le milieu scolaire est source d'angoisses et d'inquiétudes pour un grand nombre d'élèves des QPV, notamment sur la question de leur orientation, et ce, dès les premières années du collège. Certains élèves de 3<sup>ème</sup> ont dû redoubler en 2021-2022 faute d'orientation (collège Marcel Chamontin). Et 22 de leurs camarades de 3<sup>ème</sup> étaient sans orientation à la fin de l'année scolaire 2023<sup>26</sup> au premier tour au collège Chamontin.

L'orientation est une conversation complexe que les jeunes ont avec leurs parents car elle implique une mobilité, une capacité d'autonomie des jeunes, et elle représente une enveloppe financière non négligeable dans le budget du foyer familial. Il sera donc développé différentes aides pour délester d'un poids financier les familles et pour promouvoir la mobilité des jeunes notamment dans leur poursuite d'études.

#### La transition vers le marché du travail facilitée par la réduction des freins à la mobilité

Les problèmes causés par le manque de mobilité des jeunes se posent dès l'entrée au lycée. Certains élèves admettent ne pas aller dans les filières de leur choix, même à Montélimar, par manque de transport en bus.

<sup>24</sup> Secret statistique

<sup>25</sup> Deux points de vigilance : ces 50% sont calculés sur un effectif réduit de 4 élèves. Deuxièmement, il faut être précautionneux se quant à la comparaison des taux de réussite entre lycée général et lycée professionnel. La donnée du taux de réussite brute est peu recommandée ici pour analyser deux établissements aux fonctions et méthodes différentes. Pour comparer, il faut aussi regarder la valeur ajoutée pour éviter l'écueil d'analyser seulement les meilleurs élèves.

<sup>26</sup> Données transmises par le collège Chamontin





Cette problématique est encore plus prégnante pour les filles. Approchant de la fin du lycée, beaucoup sont contraintes dans leurs choix d'orientation par leurs parents et restreintes dans leur mobilité. On observe que certains parents, habitant notamment dans un quartier prioritaire mais pas seulement, sont plus réfractaires à « laisser partir leurs filles », à les laisser avoir une chambre étudiante, à les laisser prendre le train pour aller étudier dans une autre ville. Ce phénomène, à la fois culturel (discrimination envers les filles) et lié à la précarité économique des familles, empêche certaines filles de choisir une orientation qui leur plaît et qui est adaptée à leur profil. Malgré plusieurs dispositifs d'aide à la mobilité disponibles autant pour les filles que les garçons, elles n'en bénéficient pas autant que ces derniers. On remarque que cette problématique touche davantage les jeunes des filières professionnelles (donc indirectement davantage les quartiers prioritaires).

Par ailleurs, un lien avec les entreprises sera renforcé notamment pour permettre aux lycéens de faire des stages de qualité en entreprise et de développer les interactions directes bénéfiques à la motivation des jeunes. Les équipements et personnels des acteurs de l'éducation et acteurs publics pourront être au cas par cas mutualisés pour bénéficier aux élèves et à leurs orientations.

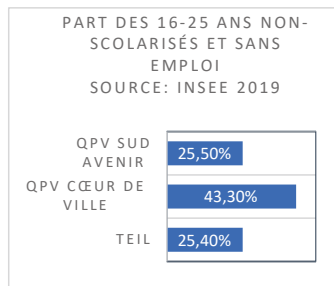
Au vu du diagnostic, cinq enjeux ont été identifiés comme prioritaires dans le contrat de ville 2024-2030 concernant la jeunesse et l'éducation : l'orientation, l'engagement citoyen, la mobilité (notamment des filles), les addictions (notamment aux écrans), et le vivre ensemble.

*Prévenir et diminuer le décrochage scolaire*

L'ADSEA est un partenaire essentiel du Teil dans le domaine de l'accompagnement des jeunes en difficulté scolaires et sociales. Elle permet à de nombreux décrocheurs de se déplacer à des salons des métiers, de visualiser des débouchés professionnels adaptés et d'accompagner dans les démarches.

Ce Contrat soutient les projets qui proposent des idées interactives et marquantes pour ouvrir l'horizon des jeunes sur les opportunités professionnelles qui leurs sont proposées. Un mode de portraits radiophoniques des parcours professionnels atypiques permettra aux jeunes d'interviewer les professionnels, d'apprendre des différents parcours et de participer à la création radiophonique (association Radio Micheline).

Le taux de scolarisation et d'emploi des jeunes adultes est relativement faible au Teil mais surtout dans le QPV Cœur de Ville. Les difficultés d'accès à l'emploi et d'insertion des jeunes sur le marché du travail sont corrélées à plusieurs éléments : parcours scolaire chaotique, faible nombre d'emplois disponibles à proximité du domicile, et discriminations et préjugés envers les jeunes de quartiers défavorisés vus comme « à problème ».



Le travail de repérage des acteurs éducatifs mobilisés permet de valoriser des individus qui ont des compétences et qui veulent « raccrocher » aux institutions scolaires ou professionnelles.

*Le rôle fondamental des parents et les ressources mises à leurs dispositions*

La CAF est un acteur central pour ce qui est de la jeunesse et des questions que les familles se posent. Des aides à domicile proposées par des partenaires de la CAF comme l'ADMR (aide aux mères et aux familles à domicile) accompagnent des familles qui rencontrent des difficultés de la vie (grossesses difficiles, incapacité de la mère, maladie d'enfants etc.). Elle propose aussi un réseau d'échange aux familles (REAAP, Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité) sur les pratiques éducatives des enfants.



### *La poursuite des dispositifs d'accompagnement scolaire adaptés aux besoins*

Le parcours de réussite éducative (PRE) déploie un accompagnement plus individualisé et de long terme avec des jeunes entre les 6 et 17 ans. Toujours en place en 2024, c'est un dispositif structurant pour la commune. « Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé ». Il représente 40 à 50% de l'enveloppe financière de l'État dans le cadre de l'appel à projets annuel.

Chaque établissement scolaire se saisit de la thématique de la difficulté scolaire des enfants. Des dispositifs de renforcement seront mis en œuvre pour les élèves les plus fragilisés. Ces accompagnements seront disponibles gratuitement et sur le long terme. Le Contrat de ville s'appuiera sur le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) pour apporter les solutions aux enfants dont les ressources ne permettent pas une scolarité sereine et épanouie.

En parallèle de l'aide aux devoirs, de l'accompagnement à la scolarité continuera d'être proposée aux élèves les plus en difficulté. L'association Mediacom accueille actuellement, avec le soutien de la commune, 95 élèves de la classe de CP à la Terminale dont une grande majorité habitant un quartier prioritaire du Teil<sup>27</sup>. Cet accompagnement prend en compte les difficultés sociales mais aussi sur des thèmes tels que la ponctualité, le respect de l'adulte, le soin apporté à l'écriture, à la lecture. Dans trois sites des QPV sont organisées les séances plusieurs fois par semaine. Face à la liste d'attente, des moyens seront proposés pour y faire face.

### *Accompagner les élèves allophones avec la langue française*

Le Teil est une ville d'accueil de primo-arrivants, l'acquisition de la langue française est donc un sujet majeur, notamment pour permettre à tous les enfants de suivre l'école facilement. Une partie d'entre eux sont identifiés comme allophones, c'est-à-dire des élèves non-francophones arrivés en France il y a peu. Des dispositifs sont à l'œuvre, notamment l'Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A), les classes de Français Langue Etrangère (FLE) au collège, les sessions FLE de Mediacom ou encore les ateliers sociolinguistiques du centre social CLEFS. Pour autant, des problématiques d'insuffisance de droit commun persistent, notamment pour les enfants allophones ayant moins de six ans et pour les élèves qui sortent et rentrent du système scolaire français de façon incontrôlée (certains enfants de familles du voyage).

### *Le harcèlement, une thématique centrale de la vie scolaire à prévenir*

Le collège Marcel Chamontin veut poursuivre le travail avec les parents dans la sensibilisation et la prévention des petites violences et du harcèlement dont beaucoup d'enfants sont victimes, notamment dans les enceintes scolaires. À la fois avec les élèves et leurs parents, des échanges se poursuivront sur ces problématiques avec l'appui d'acteurs du social et du lieu d'écoute. Le Programme de Réussite Éducative, l'ADSEA et le centre social des CLEFS ont comme mission de proposer des solutions face à ces problématiques de violences et d'intimidation (exemple : le geste déplaisant de la « virgule »<sup>28</sup>) et être davantage sévères. Des élèves-ressources sont présents au lycée pour faire la médiation sur ces questions relatives au harcèlement.

<sup>27</sup> Mediacom a indiqué qu'environ 90% des bénéficiaires de cet accompagnement à la scolarité habitaient un QPV en 2023.

<sup>28</sup> Le « jeu de la virgule » est une pratique potentiellement dangereuse qui s'est répandue dans les cours de récréation et consiste à secouer violemment la tête d'un individu par derrière.



### *L'école, un lieu de vie et d'expression de soi*

Les acteurs de l'éducation ont à cœur de proposer des espaces d'expression et de créativité. Les jeunes auront accès à des espaces d'écoute pour exprimer leurs besoins et personnalité.

Par ailleurs, le témoignage des pairs est fondamental pour que les jeunes s'identifient et se questionnent. Des activités à la lisière entre éducation et culture seront organisées comme la diffusion de films documentaires sur les aspirations, les valeurs et les doutes de la nouvelle génération (exemple : le documentaire-série de Pascal Gatheland et Arthur Perole intitulé « Rêves »).

En complément des établissements scolaires, l'ensemble des acteurs socioculturels tels que le TILT, Radio Micheline, Zone 5 et le centre socioculturel CLEFS se mobilisent pour proposer eux aussi des activités propices au divertissement, à l'apprentissage et à la pédagogie.

### *L'engagement des jeunes dans la vie sociale et citoyenne fortement encouragé*

Dès le plus jeune âge, les enfants ont l'opportunité de s'éveiller à la vie sociale et aux problématiques publiques. Le conseil municipal des enfants permet à des écoliers de siéger, de réfléchir collectivement et de discuter des besoins des habitants. Ils ont, par exemple, initié la réhabilitation du skate park en 2018/2019.

Leurs frères et sœurs aînés, ont, eux, pu porter leur candidature au fonds de soutien aux initiatives des habitants. Ce coup de pouce financier et technique de la ville a permis à plusieurs jeunes du QPV La Violette de participer à un chantier participatif dans un des tiers-lieux du Teil pour ensuite pouvoir bénéficier de sorties culturelles. Un appel à projets sur la laïcité sera aussi lancé auprès des jeunes.

Plusieurs actions sont mises en place au titre du droit commun par rapport à l'engagement citoyen de la jeunesse des QPV. Que ce soit au sein des établissements scolaires (107 délégué.e.s de classe ou de la vie sociale du lycée Xavier Mallet dont 9 d'éco-délégué.e.s chargé.e.s de mettre en place des projets éco-responsables,) ou dans la vie sociale en dehors, les jeunes ont des plateformes et des acteurs pour les accompagner dans leurs projets, militantisme et participation au bien-être du collectif.

#### B. Feuille de route

<b>5.1 Soutenir la parentalité</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Libérer la parole sur les difficultés rencontrées par les adultes dans leur rôle de parents et construire individuellement ou collectivement des projets pour les dépasser	Café des parents	Collège	Parents
	Coin des parents	Ecole Rosa Parks	Parents
	Animation Collectif Famille	CAF	Familles
	Réseau d'échange d'appui	CAF	Familles
Soutenir les familles en difficultés sociales, isolées ou monoparentales	Aide à domicile	ADMR	CAF
	Lieu d'accueil enfant-parents (LAEP)	CC ARC	CAF ; Département
Soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentales	Conférence débat biannuelle avec les parents	CC ARC	
Accueillir les enfants en dehors de l'école	Crèche intercommunale et relais petite enfance	CC ARC	

**5.2 Favoriser l'engagement citoyen et la réussite notamment des jeunes**

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur principal	Partenaires associés
Favoriser un environnement scolaire apaisé	Programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHare)	Collège	PRE
	Utilisation de court métrage sur le harcèlement réalisé par le CME 2016/2017	CME	Etablissements scolaires
Favoriser l'ouverture des espaces de responsabilisation, d'implication et de participation aux jeunes des QPV	Investissement citoyen dans les établissements scolaires (classes d'option, foyer scolaire, délégués, etc.)	Etablissements secondaires	
	Conseil municipal des enfants	Commune	
	Service National Universel	Etat	Lycée
	Aide financière au BAFA	CC ARC	
	Concours d'éloquence inter-quartier « La force des mots »	Préfecture	CLEFS ; Mediacom ; Commune ; Acteurs locaux
Réduire les barrières à l'autonomie des jeunes	Fête de la parole et joute oratoire	Lycée Xavier Mallet	
	Aide au permis	Région	Pass'Région ; Secours Populaire
	Financement de petits projets	Fonds de soutien aux initiatives des habitants	Acteurs locaux
	Facilitation pour les études supérieures à Villeurbanne	Association de réciprocité	Commune

**5.3 Renforcer la réussite éducative par des réponses concertées et adaptées aux fragilités repérées**

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Assurer un accompagnement scolaire	« Devoirs faits » ; « Ecole faisons-la ensemble » ; Accompagnement scolaire	Mediacom ; Collège ; Arc en ciel ; Ecole du Centre	PRE ; Commune
Proposer des modes alternatifs et spécifiques d'apprentissage	Prise en charge des enfants allophones	Etablissements scolaires	
Favoriser la mixité sociale	Etude sur la modification de la carte scolaire concernant l'affectation aux écoles maternelles et primaires (ramassage scolaire depuis la Sablière vers R. Parks)	Commune ; Etablissements scolaires	
Proposer un accompagnement individuel pour la réussite éducative	Accompagnement et individualisation de parcours (PRE)	Commune	Etablissements scolaires

Proposer des espaces d'expression personnelle et artistique	Mise en place du Marcel des arts	Collège	Acteurs locaux
<b>5.4 Accompagner les jeunes et les familles pour la définition d'un projet en lien avec l'orientation</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur principal	Partenaires associés
Renforcer la connaissance des métiers porteurs et des métiers moins connus	Forum des métiers Le Teil	Etablissements scolaires	Entreprises locales
	Atelier radio	Radio Micheline	Commune
Tisser des partenariats avec les entreprises locales pour faciliter la recherche des stages de Troisième	Visite du CIO de Montélimar par les collégiens et d'entreprises	Collège	
	Stages collégiens et lycéens	Etablissements scolaires	Entreprises
Accompagner les réflexions sur l'orientation chez les jeunes	Présentation des professionnels du jeu vidéo	Etablissements scolaires	Entreprises
	Visite du collège par les CM2	Ecole ; Collège	
	Visite d'un mini bus d'orientation avec casque virtuels	Etablissements scolaires	
	Soirée témoignages de professionnels		
	Visite de l'IEP Grenoble (places réservées)	Lycée	
Lutter contre le décrochage scolaire	CJJR	MILO ; ADSEA	

## Axe 6. Faire de la culture et du sport un levier pour l'émancipation de tous et le vivre ensemble

### A. État des lieux

La participation citoyenne et le vivre ensemble sont deux enjeux majeurs. La commune met en œuvre une participation active des administrés et favorise les rencontres par l'organisation d'évènements publics et culturels.

#### *S'approprier sa ville en participant à la vie de la commune*

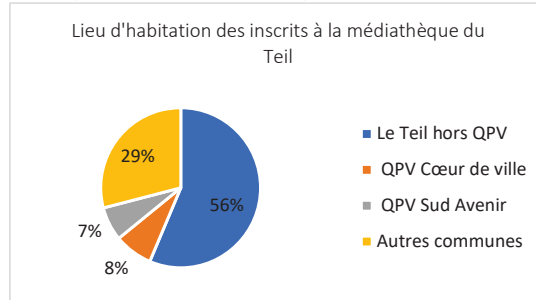
Le changement se fait par les habitants. Les rencontres et les mises en relation sont des terrains fertiles pour lier les quartiers et les habitants ensemble, et favoriser les dynamiques citoyennes. Il existe plusieurs instances citoyennes à l'échelle de la commune, dans les écoles, dans les associations et dans les quartiers. Les aménagements des espaces publics sont soumis à des concertations citoyennes. Des expérimentations de conseils citoyens ont été mises en place et ont permis de penser collectivement à la politique de la ville notamment. Dès le plus jeune âge, les jeunes sont invités à s'engager sur des thématiques qui leur tiennent à cœur.



Le fonds de soutien aux initiatives des habitants (FSIH) est une enveloppe<sup>29</sup> dédiée au financement de petits projets des habitants des quartiers politique de la ville. Un groupe d'habitants volontaires peut soumettre son projet à la commission, composée des associations d'habitants et de la ville.

*L'accès à la culture, au sport et au loisir, un moyen de rencontre et de dynamisation*

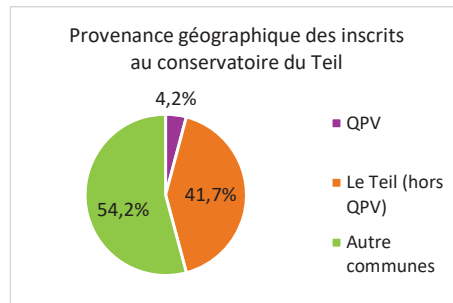
Avec 1631 inscrits, la médiathèque est un lieu important du Teil. Plus de 1100 des inscrits sont teillois et 236 habitent dans un QPV soit 21% des teillois inscrits.



Source : Base interne médiathèque Le Teil, 2023

Nombre selon la tranche d'âges fréquentant la médiathèque	Cœur de ville	Sud Avenir
0-14 ans	48	39
15-24 ans	20	14
25-64 ans	43	24
65 ans et +	14	s <sup>30</sup>

L'accès à la culture des habitants des QPV peut également être étudié à travers l'inscription au conservatoire du Teil. Les habitants des QPV représentent moins de 5% des inscrits (sur un total de 96), ce qui reste faible. Si l'on se concentre uniquement sur la population teilloise inscrite, les habitants des quartiers prioritaires rassemblent à peine 9% de la population. Ce résultat est encore à mettre en perspective avec leur poids dans la population communale de 26%.



<sup>29</sup> Deux lignes budgétaires « Fournitures de petit équipement » et « fêtes et cérémonies » (2022, respectivement 1700€ et 800€ budgétés)

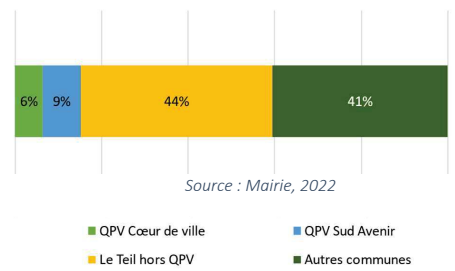
<sup>30</sup> Secret statistique



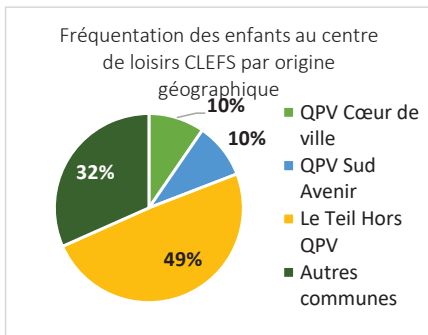
Six clubs sportifs nous ont fait part de la liste de leurs licenciés<sup>31</sup>. Ces six clubs sportifs rassemblent 700 inscrits. On observe une représentation des habitants des QPV parmi les licenciés des clubs teillois de l'ordre 15% du total. Si l'on se concentre sur les teillois, ils sont 34% des inscrits à habiter dans les quartiers prioritaires, soit une légère surreprésentation des habitants QPV parmi les licenciés (comparé à la moyenne de 26% d'habitants QPV dans la commune).

Source : Base interne Ardèche Musique et Danse Conservatoire, 2022

Répartition des licenciés de clubs sportifs Teillois par origine géographique



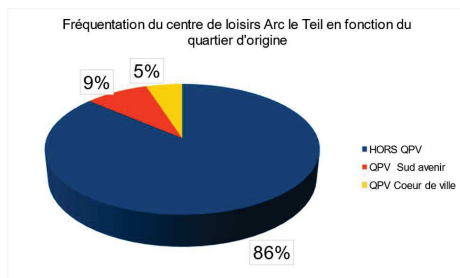
Source : Mairie, 2022



Source : Mairie, 2022

Le centre de loisirs Clefs : la part des enfants issus des QPV étant inscrits aux mercredis des Clefs est de 20%, soit 28% des teillois.

Les filles représentent 70,5% des inscrits pour les enfants des QPV alors que leur part tombe à 61% au niveau du centre tous lieux de résidence confondus.



### La culture dans les QPV : le développement des tiers lieux et la question de l'aménagement de l'espace public

Au cours des différents temps de concertation, les habitants mentionnent le manque de « lieux pour se retrouver » (et notamment d'espaces publics), pour pratiquer des loisirs, rencontrer ses voisins, « se poser » avec des amis... Il y a donc un besoin de lieux de rencontre dans les QPV.

<sup>31</sup> Monteil Slide (skateboard), le Basket club, le Judo Club Teillois, la Gymnastique volontaire, le club de Handball HB07 et le Football Avenir Mélas Le Teil.



L'accès aux loisirs et aux diverses activités extrascolaires a de nombreuses vertus : sociabilisation, apprentissage du vivre ensemble, du fair-play, développement de la créativité. Le Teil concentre un grand nombre d'associations (141 en 2023) qui proposent des activités en tout genre. Ces lieux et associations sont situés en partie dans les quartiers prioritaires du Teil, comme la Cantine et le LOL (bar à jeux et manifestations culturelles) à proximité du QPV Cœur de ville, le TiLT (tiers-lieu dédié à la pratique artistique et au numérique) au sein du QPV Sud Avenir, et le lieu de vie du Secours Populaire (livré en cours de l'année 2024). Il est donc important de faire connaître pour encourager à la fréquentation de ces lieux ouverts à tous et gratuits.

Les nouvelles technologies regorgent aussi d'idées, de créativité et de moyens de diffusion de la culture. Les tiers-lieux des QPV se placent en avant-garde de l'innovation et de la démocratisation des outils numériques. Le petit musée virtuel obtenu dans le cadre du dispositif des micro-folies sera expérimenté dans les années à venir auprès des jeunes et des moins jeunes (Numéri'Tilt).

#### *Les écrans et autres addictions, une problématique centrale pour la jeunesse*

En parallèle d'actions pour développer l'accès aux loisirs des enfants et des jeunes, il semble indispensable d'aller plus loin dans la lutte contre l'addiction aux écrans. Toutes les actions mentionnées dans le volet jeunesse et le volet culture ont comme objectif indirect de proposer des solutions à cette addiction qui touche une part considérable des jeunes et donc des jeunes habitants dans les QPV. Beaucoup d'acteurs locaux convergent sur ce sujet en proposant des activités et des espaces liés à la créativité (exemple : conception d'un théâtre de Comédie Del Arte), à la mobilité et à l'autonomie (exemple : projet Mouv' de TA Rue), et de vie entre groupes de pairs (exemple : Coffee break 2). L'enjeu est d'ouvrir l'horizon et l'esprit des jeunes dont les situations familiales ou individuelles les laissent parfois seuls devant leurs écrans.

Pour les jeunes qui ont de réels problèmes avec l'utilisation de leur téléphone et des autres écrans, l'association *Addiction France* est présente sur le Teil, notamment via sa participation au Café des parents du collège Chamontin et son travail avec la mission locale. Des fonds sont alloués pour accompagner et proposer des espaces d'écoute et de parole aux jeunes dans plusieurs structures.

Par ailleurs, le diagnostic est sévère concernant la vente et la consommation de stupéfiants. Avec 97 interventions en 2023, le niveau demeure très haut même si les chiffres sont en baisse (115 en 2022). Les forces de l'ordre ont observé une baisse de consommation sur la voie publique mais il ne s'agit pas d'une baisse de la consommation globale, cette dernière se faisant désormais plutôt dans les lieux privés.

#### *Le retour des commerces et d'équipements de proximité pour se retrouver dans les QPV*

Depuis quelques années, une grande surface (début 2023) ainsi qu'une guinguette de l'été (snack café en août) ont été créées pour les habitants du QPV Sud Avenir. D'autres parts, des espaces publics accueillants, des aires de jeux pour enfants et des équipements sportifs sont également plébiscités car les quartiers manquent de lieux de rencontre de proximité.



## B. Feuille de route

<b>6.1 Permettre l'accès à des nouvelles pratiques et à des équipements de proximité</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Faire connaître l'offre existante	Forum des associations	Commune	Acteurs locaux
	Circulation des informations par l'approche du « aller-vers »	Adultes-relais	Commune ; Tiers lieux ; Médiathèque ; Centre social
Participer à des événements culturels et sportifs	Places de bénévoles réservées aux jeunes des QPV au festival Woodstower à Villeurbanne	Commune ; Villeurbanne	Acteurs locaux
	Organisation des fêtes de quartiers récurrentes (brocantes, tournois, concerts)	Acteurs locaux	Commune
Augmenter la fréquentation des espaces culturels et des équipements sportifs à disposition des habitants des quartiers	Amélioration de la visibilité des nouveaux Tiers-lieux (inauguration, etc.)	TILT ; La Cantine	Commune
	Mise en place d'animations hors les murs	Médiathèque ; Conservatoire ; Associations ; Tiers lieux	Commune
	Animations mettant en avant la reconnaissance du mélange des cultures présent dans les quartiers (exemple : implication des jeunes dans le festival du film italien).	Adultes relais ; ASSOFITAL	Commune
<b>6.2 Lutter contre les addictions notamment aux écrans</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Sensibiliser les familles sur les risques liés aux écrans	Journée de sensibilisation et ateliers (Réseau ado addicto)	Lieu d'écoute ; France Addictologie ; Le Phare	Commune
Proposer des espaces d'écoute et de parole aux jeunes	Foyer du Coffee break	Atout Jeune	Etablissements scolaires
Encourager à la pratique culturelle et sportive, aux rencontres et aux loisirs	Les projets sur la culture de l'appel à projets Politique de la ville (exemple : Mouvement de TA rue)	Acteurs locaux ; social (centre CLEFS)	CAF ; Commune ; DRAC ; Département

**6.3 Proposer des moments, des espaces de convivialité et d'action diverses dans les quartiers**

Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Lutter contre l'isolement social et valoriser les compétences techniques ou sociales	Questionnaire d'orientation de bénévolat pour les jeunes retraité.e.s	CCAS	Fondation de France
Favoriser les rencontres intergénérationnelles	Bénévolat des aîné.e.s dans les écoles (dispositif « Lire et faire lire »)	Etablissements scolaires	
Proposer des lieux et espaces de rencontre pour les habitant.e.s	Développement de canaux d'information adaptés aux usagers	Acteurs locaux (Secours Populaire ; TILT ; Maison des projets ; Le LOL ; etc)	
	Mise en service de la salle de la Violette	Commune	
Mettre en place des actions de médiation, des temps conviviaux et des aménagements pour faciliter le lien social	Fonds de soutien à l'initiative des habitant.e.s (Fête des voisins, etc.)	Commune ; Associations	

**Axe 7. Garantir la tranquillité et la sécurité publique**

## A. État des lieux

*Une politique de prévention qui porte ses fruits*

La tranquillité est un élément essentiel de la qualité de vie dans tout quartier. Elle est considérée comme étant la possibilité de jouir des différents espaces de vie publics ou privés, dans un état de quiétude et de liberté.

C'est la raison pour laquelle la délinquance, les nuisances sonores, les conflits de voisinages, les déchets sauvages ou encore les occupations abusives des espaces publics et/ou de certains espaces privés collectifs ainsi que tout ce qui peut porter atteinte à la tranquillité doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer d'une cohésion sociale et de la qualité de vie des habitants.

Des faits de délinquance, d'atteintes aux biens et d'infractions liés aux stupéfiants sont présents sur le territoire et plus largement à l'échelle de la ville. Au regard de ce contexte et en complément des actions et réponses en termes de sécurité apportées par l'Etat et la Ville avec la Police Municipale, les priorités du Contrat de ville reposent sur la prévention et la médiation sociale. Ces actions participent à assurer la cohésion sociale et favoriser le vivre ensemble, mais aussi lutter contre le sentiment d'insécurité et contre la délinquance notamment juvénile.



La prévention est un processus identifiant les actions non coercitives sur les causes et les raisons d'événements indésirables dans le but d'en réduire la récurrence et/ou la gravité. Trois types de préventions sont à distinguer :

- La prévention dite primaire, à caractère éducatif et sociale, qui s'adresse à de larges publics ;
- La prévention secondaire qui s'appuie sur des approches plus individualisées en vue d'actions ciblées et tournées vers les publics les plus exposés au risque de délinquance ;
- La prévention situationnelle qui ne vise pas les individus mais les situations propices à la réalisation d'un délit. Elle consiste à prendre des mesures ou à adopter des moyens pour réduire les occasions de passer à l'acte.

#### *Une équipe de médiation dynamique*

La prévention implique donc une démarche de compréhension du territoire et du processus de médiation avec tous types de publics.

Plus généralement, la médiation sociale est définie comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, au travers de l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou régler un conflit qui les oppose. La médiation sociale participe à la régulation des conflits et des comportements incivils. Elle peut intervenir dans plusieurs espaces comme les transports en communs, l'habitat social, le milieu scolaire ou encore l'espace public de manière plus globale.

La médiation sociale a vocation à créer une présence positive dans le temps et l'espace, ses actions permettent, au sein de l'espace public, de rassurer et dissuader par une présence quotidienne. Ces dernières doivent permettre de prévenir et de gérer les tensions et conflits, et d'apaiser les incompréhensions entre les habitants avec des services ou institutions.

Les deux adultes relais et trois correspondants de nuit sont, au travers de leur présence sur le terrain, les garants de l'orientation des habitants et de la transmission d'informations à ces derniers afin de faciliter leur accès aux droits et aux services. Ils ont également pour rôle de relayer les demandes des habitants et de faire remonter les éléments contextuels du quartier prioritaire. C'est au travers et grâce aux adultes relais qu'une veille sociale du quartier prioritaire est possible. Ils ont aussi un rôle d'animation de l'espace public sur des temps forts afin de créer du lien notamment avec les jeunes.

En termes d'incidents et selon la base de données générée par le service de la médiation, les QPV du Teil ne dénombrent pas davantage d'incidents que les autres quartiers. Ce travail de présence et d'écoute porte ses fruits, en atteste le calme observé au Teil lors des soulèvements de juillet 2023.

Sur la base des constats et analyses des acteurs de territoire, il est rappelé l'importance de pouvoir conduire des politiques de prévention et de sécurité coordonnées et de pouvoir notamment s'appuyer sur la médiation sociale pour assurer un droit à la tranquillité pour tous.

#### *Une approche plurielle face à la délinquance et aux incivilités*

Si les actions de sécurité s'avèrent indispensables, elles ne peuvent suffire pour répondre aux problématiques liées à la tranquillité dans le quartier prioritaire. Il est donc impératif de pouvoir s'appuyer, en parallèle, sur des actions de prévention et de médiation sociale.

Agir en prévention, médiation et tranquillité doit nous permettre d'intégrer les enjeux de cadre de vie et de cohésion sociale dans la politique globale de sécurité. Cela permet ainsi de mettre en place une coordination opérationnelle de partenaires et de donner de la visibilité et lisibilité aux réponses existantes et nouvelles pour atténuer le sentiment d'abandon qui existe dans les quartiers prioritaires.



À cet effet un groupe de prévention de la délinquance est mis en place. L'enjeu est de garantir la tranquillité et sécurité publique par la mise en œuvre d'une stratégie territoriale de médiation sociale partagée.

Le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) permet la rencontre de tous les acteurs liés de près ou de loin à la tranquillité publique. Cette instance suit les évolutions et discutent de solutions adaptées.

Les différends entre particuliers ou avec des sociétés privées peuvent être réglés auprès des conciliateurs de justice (un conciliateur est présent au Teil) pour régler les litiges à l'amiable. D'autre part, des permanences d'information juridique gratuites et confidentielles sont assurées dans plusieurs endroits du Teil et orientent les habitants ayant des litiges relevant du droit du logement, du travail, des étrangers ou autre dans la procédure adaptée.

Par ailleurs, il existe une recrudescence des plaintes de femmes victimes de violences à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Un accueil et un accompagnement est en place pour suivre ces femmes au Teil (une permanence CIDFF à destination des femmes victimes a accueilli plus de 40 femmes en 2023).

Un lien entre les forces de l'ordre et les intervenants du social des personnes prises en charge par les services de police et de gendarmerie permet une meilleure prise en charge. La frontière entre le judiciaire et le social est poreuse, c'est la raison pour laquelle une intervenante sociale en commissariat et gendarmerie est basée au Teil et fait la coordination entre tous les acteurs.

*Sexisme et valeurs républicaines, les institutions s'en saisissent*

La tranquillité de la vie sociale est parfois mise à mal par des comportements sexistes, violents ou anti-républicains.

Ces actes éparses et rares s'observent dans toutes les sphères et espaces de la commune. Le système de suivi d'indicateurs mis en place par les acteurs éducatifs est particulièrement poussé et permet d'analyser cette thématique et d'observer ces manifestations d'incivilités voire de violences au sein des établissements scolaires du Teil.

L'école s'est saisie de ces problématiques et souhaite poursuivre son travail d'éducation au civisme dès le plus jeune âge. L'important maillage d'acteurs socioéducatifs, dont les établissements scolaires font partie, encourage la mise en place d'activités ludiques au tour des thématiques du sexisme, de l'égalité des genres et des valeurs républicaines.

B. Feuille de route

<b>7.1 Assurer une présence humaine au sein des quartiers dans une logique de prévention</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Limiter les problématiques de squat des espaces publics et supprimer les points de deal	Prestation de présence de 18h à minuit dans les quartiers	Correspondants de nuit	Commune
	Mise en place d'un groupe de veille et d'observation spécifique dans le QPV de La Violette	Commune	Correspondants de nuit ; Police Municipale
Faciliter la régulation des conflits de voisinage	Contact direct avec la population	Correspondants de nuit	Commune

Renforcer le lien entre forces de l'ordre et habitants	Mise en place d'une journée d'interconnaissance sur les métiers de la sécurité	Commune	Adultes relais
<b>7.2. Répondre aux besoins des habitants</b>			
Objectif opérationnel	Action/dispositif	Porteur du projet	Partenaires associés
Supprimer les épaves gênantes sur la voie publique	Veille	Police municipale	Commune
Assurer un suivi des problématiques repérées	Rencontre du groupe de prévention de la délinquance	CLSPD	Services de sécurité et de prévention
Promouvoir des valeurs républicaines dans toutes les institutions publiques	Formation sur la laïcité à toutes les structures et acteurs interagissant avec des enfants (notamment dans les QPV)		Acteurs locaux
	Appel à projets sur la laïcité	Commune	Acteurs locaux
Sensibiliser à l'égalité des genres	Jeu sur les discriminations et les violences envers les femmes et filles	Psychologue ; Commune	Etablissements scolaires

### Axes transversaux

Le travail de bilan et d'élaboration du contrat de ville a fait émerger des enjeux transversaux. La prise en compte de ces enjeux transversaux se fera en lien étroit avec l'action des politiques de droit commun, et sera pleinement intégrées au sein des sept thématiques.

#### *La lutte contre toutes les formes de discriminations*

Le Ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances l'affirme en 2021 « les discriminations ignorent les frontières géographiques, culturelles ou sociales. Elles se manifestent dans tous les interstices de notre société ; de manière insidieuse ou visible. Dans l'emploi, dans l'accès au logement, dans l'accès au financement bancaire, à l'école ou dans l'engagement syndical, elles interviennent en raison du handicap, de l'origine, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou encore des croyances. Parce qu'elles assignent, parce qu'elles enferment et surtout parce qu'elles blessent, ces discriminations sont une atteinte insupportable à la dignité humaine ». La plateforme de signalement des discriminations sera diffusée auprès des habitants des QPV afin qu'ils puissent se saisir de cet outil opérationnel de signalement et d'accompagnement des victimes ou témoins de discriminations. Par ailleurs, les actions visant à promouvoir les réussites des habitants des QPV seront encouragées ainsi que les actions permettant de renforcer le vivre ensemble.

#### *Discrimination envers les femmes*

A cet égard, une attention particulière sera accordée à la protection des droits des femmes. En France, les droits des femmes ont été renforcés à la faveur d'évolutions législatives et réglementaires qui se sont enrichies au fil des années. Pour autant et en dépit de réelles avancées, d'importantes inégalités entre les hommes et les femmes persistent. L'égalité entre les femmes et les hommes est une grande cause nationale, une politique publique prioritaire et interministérielle définie le plan national « Toutes et tous égaux » dont la lutte contre les violences faites aux femmes constitue le premier axe.



### *Diminuer l'exposition aux vulnérabilités*

Les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent et s'observent à tous les âges et dans tous les domaines de la société. Dans le domaine de la santé, de l'accès aux droits et de l'emploi, l'exposition aux vulnérabilités est exacerbée. Elle se traduit par des discriminations ou par des freins entravant l'accès aux droits de manière globale. Ces inégalités en partie « intégrées » par les personnes qui les subissent peuvent conduire à une forme d'auto-censure.

Des situations de vulnérabilité s'observent également dans le domaine de la santé sexuelle, de la santé en général, de l'éducation et de la sécurité. Les violences à l'égard des femmes découlent de ces inégalités. Elles sont multiformes, systémiques et portent atteinte à la dignité, aux libertés et sont une violation des droits humains.

Dans le cadre de la politique de la ville, des actions visent à diminuer l'exposition à ces vulnérabilités en favorisant l'accès aux droits, en proposant un accompagnement spécifique aux femmes afin de lever les obstacles et les freins rencontrés et en luttant contre les discriminations et les violences que ces dernières peuvent subir.

### *Renforcer l'inclusivité de l'espace public*

L'égalité d'accès et d'usage de l'espace public par toutes et tous est un enjeu pour le territoire. La présence et la visibilité des femmes dans l'espace public est un indicateur des conditions d'égalité entre les femmes et les hommes.

Favoriser le sentiment de sécurité et de tranquillité et renforcer l'inclusivité de l'espace public sont des leviers qui permettent d'agir sur les inégalités et les violences en facilitant le dialogue, la médiation sociale et les actions en prévention. Il s'agit de garantir aux femmes leurs libertés, d'aller et venir, de circuler et de s'exprimer.

### *Valoriser les parcours et les actions inspirantes*

Les discriminations à l'égard des femmes procèdent de représentations genrées et de rôles sociaux inégalitaires traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes.

Promouvoir et mettre en lumière des parcours de vie et des initiatives qui ouvrent le champ des possibles peut constituer un moyen efficace pour changer ces représentations et avancer vers plus d'égalité.

### *La participation des habitants*

Le renforcement du pouvoir d'agir des habitants est un préalable nécessaire à la participation souhaitée des habitants des QPV. Il se traduit par des méthodes d'actions, des postures des intervenants et des choix de thématiques qui permettent de renforcer les capacités des habitants, d'identifier les enjeux prioritaires pour eux de soutenir les démarches d'*empowerment*.

Il s'agira tout au long du contrat de faire le lien entre les habitants des QPV et les cadres institutionnalisés ou non de la participation. L'observatoire local propose une série d'indicateurs qui permettra de suivre ces éléments.

### *Laïcité et valeurs de la République*

La laïcité repose sur trois principes : la liberté de conscience, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances et leurs convictions.



De la laïcité découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions, dans le respect de l'ordre public. La laïcité est un principe qui s'applique notamment au travers de la neutralité des institutions et des agents publics, et plus largement de toute personne exerçant une mission de service public.

L'élargissement de la question de la laïcité à celle des « Valeurs de la République » complète les outils de promotion de la citoyenneté en identifiant un socle commun visant à faciliter le dialogue et le vivre ensemble. Ces valeurs renvoient aux principes démocratiques dans la Constitution française qui stipulent que « La France est République indivisible, laïque, démocratique et sociale » ainsi qu'à la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » qui définit un horizon commun.

#### La mobilité

Si la mobilité est au cœur des enjeux de transition, c'est aussi un axe transversal indispensable pour atteindre les objectifs fixés en termes d'éducation ou d'emploi. Elle sera travaillée, tant sur le plan matériel par des actions simples de découvertes des solutions de transport en commun, de déplacement, que sur le plan psychologique en ouvrant le champ des possibles et des ambitions pour les habitants notamment les jeunes.

### 8. Tableau de l'observatoire local

Portrait général du territoire			
Indicateur	Outil de recueil	Fréquence d'actualisation	Dernière donnée disponible
Part de la population du Teil	INSEE QPV	Tous les cinq ans	2019
Part des personnes étrangères	Base locale d'informations statistiques en santé : statistiques-locales.insee.fr		
Taux de pauvreté			
Part des ménages imposés			
Nombre de RDV de la permanence avec avocat généraliste	CDAD	Tous les ans	2023
Nombre de RDV de la permanence avec avocat économique			
Nombre de RDV de la permanence avec un juriste CIDFF			
Part des familles monoparentales	INSEE QPV	Tous les cinq ans	2021
Fréquentation de la Maison France Services	Maison France Services	Tous les ans	2023
Nombre de bénéficiaires pris en charge par la médiation santé	Base locale d'informations statistiques en santé	Tous les deux ans	2020

## 1. Lutter contre la privation d'emploi de longue durée

Indicateur	Outil de recueil	Fréquence d'actualisation	Dernière donnée disponible
Nombre de bénéficiaires du RSA	Département	Tous les ans	2023
Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)	France Travail		
Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée			
Nombre d'emploi dans les EBE	Activi'Teil; Déclic et des Claps; TZCLD		
Taux d'emploi	INSEE QPV		

## 2. Renforcer l'accès aux soins dans un contexte de pénurie de médecins traitants

Indicateur	Outil de recueil	Fréquence d'actualisation	Dernière donnée disponible
Nombre de consommateurs de psychotropes hors anti-dépresseurs (pas QPV)	Base locale d'informations statistiques en santé ( <a href="https://www.balises-auvergne-rhone-alpes.org/">https://www.balises-auvergne-rhone-alpes.org/</a> )	Tous les quatre ans	2019
Nombre de consommateurs d'anti-dépresseurs (pas QPV)			
Part des bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire			
Nombre de personnes suivies par la médiatrice santé	Ligue contre le cancer	Tous les ans	2023



## 3. Enclencher la transition écologique

Indicateur	Outil de recueil	Fréquence d'actualisation	Dernière donnée disponible
Nombre d'usagers au transport scolaire à vélo	Activi'teil; Base mairie	Tous les ans	2023
Part modale du vélo dans les déplacements des familles au quotidien	Enquête locale sur le vélo	Tous les trois ans	
Nombre de prêts de vélos	Atelier vélo	Tous les ans	
Nombre de composteurs	CC ARC	Tous les deux ans	-
Nombre d'activités de sensibilisation/interventions sur les déchets et le tri effectuées	Base mairie ; CC ARC	Tous les ans	-

## 4. Améliorer la qualité des logements et lutter contre la vacance commerciale

Indicateur	Outil de recueil	Fréquence d'actualisation	Dernière donnée disponible
Nombre de logements créés	CC ARC	Tous les ans	-
Nombre de logements rénovés			-
Part des logements sociaux	Préfecture	Tous les ans	2023
Part des propriétaires (appartement et maison)	INSEE QPV	Tous les cinq ans	2019
Part des logements vacants			
Part des logements insalubres	CCAS	Tous les deux ans	2023
Nombre de cellules commerciales vacantes	Base mairie	Tous les ans	2023



### 5.Soutenir la réussite éducative et faciliter la mise en place de projets d'orientation

Indicateur	Outil de recueil	Fréquence d'actualisation	Dernière donnée disponible
Part des élèves selon les options au lycée	Lycée Mallet et lycée Saint André	Tous les ans	2023
Part des élèves selon la filière au lycée			
Taux de réussite au brevet	Collège		
Taux de réussite au baccalauréat	Lycées		
Nombre de jeunes sans solution d'orientation après la classe de Troisième	Collège		2022
Quotient familial des familles	Écoles élémentaires		
Taux de retard	Collège et lycées		
Part des 3èmes sans solution			
Part des 16-25 ans non-scolarisés et sans emploi	INSEE QPV	Tous les quatre ans	2019

### 6. Faire de la culture et du sport un levier pour l'épanouissement de tous et le vivre ensemble

Indicateur	Outil de recueil	Fréquence d'actualisation	Dernière donnée disponible
Fréquentation médiathèque	Médiathèque	Tous les trois ans	2022
Fréquentation conservatoire de musique et de danse	Conservatoire		
Fréquentation du cinéma Le Regain	CC ARC		
Nombre d'évènements et animations festives, culturelles et artistiques	Base mairie	Tous les ans	-
Nombre de licenciés dans les clubs sportifs	Base mairie	Tous les trois ans	2022

### 7. Garantir la tranquillité et la sécurité publique (données non spécifiques QPV)

Indicateur	Outil de recueil	Fréquence d'actualisation	Dernière donnée disponible
Nombre d'incidents reportés par les correspondants de nuit	Correspondants de nuit	Tous les ans	-
Nombre de faits de maltraitance déclarés	CLSPD ; gendarmerie		2023
Nombre de faits de coups et blessures volontaires et maltraitances mineures			
Nombre de violences intrafamiliales déclarées			
Nombre de faits de menace			
Nombre de faits relatifs à la consommation et ventes de stupéfiants			
Nombre de faits d'atteintes à la dignité			

## Table des matières

Liste des Abréviations .....	1
SOMMAIRE .....	2
1. Engagements des signataires .....	3
2. Histoire de la Politique de la ville au Teil .....	3
3. Mise en contexte communal.....	4
Une stabilité politique donnant lieu à la mise en œuvre d'un projet de territoire.....	5
Deux crises traversées depuis 2019 .....	5
4. Une ville résiliente en transition .....	6
Une stratégie de reconstruction et de rénovation urbaine ambitieuse .....	6
LE TEIL 2030.....	6
DES MOYENS INÉDITS POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ .....	7
LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU CŒUR DE VILLE .....	7
CONTRAT DE PLAN ETAT / REGION .....	7
Des investissements structurants dans le domaine des déplacements et de la mobilité .....	8
Contournement du Teil .....	8
Développement des mobilités douces.....	8
Réouverture de la gare de voyageurs, un projet en attente.....	8
5. Le contrat de Ville engagement Quartiers 2030 et ses priorités .....	9
Une géographie prioritaire actualisée.....	9
Deux quartiers prioritaires aux enjeux propres.....	9
Portrait de Cœur de Ville et de Sud Avenir en quelques chiffres .....	11
L'engagement Quartiers 2030 .....	12
Les habitants au cœur de la concertation en vue de l'élaboration du contrat .....	12
Une enquête universitaire sur les imaginaires des jeunes sur le Teil sur une ville verte → JEUNES .....	13
Café des projets – juin 2022 → ASSOCIATIONS .....	13
Enquête Ardèche Habitat – 2022 → HABITANTS.....	13
Evaluation du contrat de ville 2015-2022 .....	14
Micros-trottoirs Radio Micheline – printemps 2023 → JEUNES .....	14
Après-midi Impact Collectif – 3 mai 2023 → JEUNES .....	14
Réunions de concertation → HABITANTS.....	14
Collecte de la parole – outils FACS- été 2023 → HABITANTS .....	14
Les sept priorités communes aux deux QPV .....	15
6. Fonctionnement et gouvernance du nouveau CTV.....	17
Instances de pilotage, comitologie et gouvernance.....	17



Les grands principes de fonctionnement du contrat.....	17
Fonctionnement de l'appel à projets annuel Politique de la ville.....	18
7. Diagnostic et objectifs selon les axes de la Politique de la ville teilloise.....	19
Axe 1. Lutter contre la privation d'emploi de longue durée.....	19
A. État des lieux .....	19
Emploi et ramifications sociales.....	20
Une ambition forte : la suppression du chômage de longue durée.....	20
Un accompagnement aux nouveaux entrepreneurs.....	21
Encourager à la mobilité à vélo, un moyen pour faciliter le retour à l'emploi.....	21
B. Feuille de route.....	21
Axe 2. Renforcer l'accès aux soins dans un contexte de pénurie de médecins traitants.....	23
A. État des lieux .....	23
Des problématiques médicales importantes face à des soignants peu nombreux .....	23
La santé par le sport, l'alimentation et l'inclusion sociale .....	23
Illustration de l'approche globale sur la santé au Teïl.....	24
La part des bénéficiaires par la Complémentaire Santé Solidaire, un indicateur révélateur .....	24
B. Feuille de route.....	25
Axe 3. Enclencher la transition écologique .....	26
A. État des lieux .....	26
Végétalisation et encouragement à des modalités de circulation moins polluantes, deux dynamiques enclenchées qui vont se poursuivre .....	26
Les problématiques écologiques et les conséquences démultipliées sur les ménages des QPV ...	26
Participer pour mieux s'adapter, quelques illustrations .....	27
B. Feuille de route.....	27
Axe 4. Améliorer la qualité des logements et lutter contre la vacance commerciale.....	29
A. État des lieux .....	29
Vers une redynamisation du QPV Cœur de Ville et la volonté d'accueillir de nouveaux habitants	29
La facture énergétique du logement, un frein à lever.....	29
La rénovation du parc privé et social résidentiel est indispensable dans la lutte contre la précarité énergétique. Le coût d'investissement d'une rénovation de l'isolation ou de la réfection du système de chauffage, ou du changement de type d'énergie utilisée contribue de la réticence à engager des travaux. ....	29
Quelques données et photos sur les réhabilitations à venir .....	30
La présence de commerces, une demande des habitants .....	32
B. Feuille de route.....	32
Axe 5. Soutenir la réussite éducative et faciliter la mise en place de projets d'orientation .....	34
A. État des lieux .....	34
Une commune plus jeune que le reste du département, qui propose des infrastructures en conséquence.....	34



Le travail de mixité sociale à l'école fonctionne et va se poursuivre ..... 34

Les inégalités sociales sont visibles dans le choix des filières et des options dans le cycle secondaire ..... 36

Un taux de réussite encourageant des élèves habitant les QPV ..... 37

L'orientation, une question particulièrement prégnante dans les QPV..... 37

La transition vers le marché du travail facilitée par la réduction des freins à la mobilité..... 37

Prévenir et diminuer le décrochage scolaire..... 38

Le rôle fondamental des parents et les ressources mises à leurs dispositions..... 38

La poursuite des dispositifs d'accompagnement scolaire adaptés aux besoins ..... 39

Accompagner les élèves allophones avec la langue française..... 39

Le harcèlement, une thématique centrale de la vie scolaire à prévenir..... 39

L'école, un lieu de vie et d'expression de soi..... 40

L'engagement des jeunes dans la vie sociale et citoyenne fortement encouragé..... 40

Axe 6. Faire de la culture et du sport un levier pour l'émancipation de tous et le vivre ensemble.... 42

    A. État des lieux ..... 42

        S'approprier sa ville en participant à la vie de la commune ..... 42

        L'accès à la culture, au sport et au loisir, un moyen de rencontre et de dynamisation ..... 43

        La culture dans les QPV : le développement des tiers lieux et la question de l'aménagement de l'espace public..... 44

        Les écrans et autres addictions, une problématique centrale pour la jeunesse ..... 45

        Le retour des commerces et d'équipements de proximité pour se retrouver dans les QPV ..... 45

    B. Feuille de route..... 46

Axe 7. Garantir la tranquillité et la sécurité publique..... 47

    A. État des lieux ..... 47

        Une politique de prévention qui porte ses fruits ..... 47

        Une équipe de médiation dynamique..... 48

        Une approche plurielle face à la délinquance et aux incivilités..... 48

        Sexisme et valeurs républicaines, les institutions s'en saisissent ..... 49

    B. Feuille de route..... 49

Axes transversaux ..... 50

    La lutte contre toutes les formes de discriminations ..... 50

    La participation des habitants ..... 51

    Laïcité et valeurs de la République..... 51

    La mobilité ..... 52

8. Tableau de l'observatoire local..... 52